

# Notes sur la Révolution française

John O'Neill

*La vie des pauvres doit être plus sacrée qu'une partie de la propriété des riches.*

Cahier de doléances de Menils-Saint-Germain en Normandie<sup>1</sup>

*Que le peuple est bon, et que ses délégués sont corruptibles ; que c'est dans la vertu et dans la souveraineté du peuple qu'il faut chercher un préservatif contre les vices et le despotisme du gouvernement.<sup>2</sup>*

Maximilien Robespierre

*Le peuple est levé, le peuple terrible dans sa fureur venge les crimes de trois ans des plus lâches trahisons! La fureur martiale qui a saisi tous les Parisiens est un prodige ! Des pères de famille, des bourgeois, des troupes, des sans-culottes, tout part.*

Rosalie Jullien de la Drôme

*En effet, la force des choses nous conduit peut-être à des résultats auxquels nous n'avons point pensé.*

Louis Antoine de Saint-Just

*Nous avons brisé la tyrannie des privilèges en abolissant ces pouvoirs auxquels n'avait droit aucun homme. Nous avons mis fin au monopole de la naissance et de la fortune dans tous ces grands offices de l'État, dans nos églises, dans nos armées. Nous avons déclaré que l'homme le plus humble de ce pays est l'égal des plus grands. Cette liberté que nous avons acquise pour nous-mêmes, nous l'avons affectée aux esclaves et nous confions au monde la mission de bâtir l'avenir sur l'espoir que nous avons fait naître. C'est plus qu'une victoire dans une bataille, plus que les épées et les canons et toutes les cavaleries de l'Europe. Cette inspiration, ce souffle pour tous les hommes, partout en tout lieu, cet appétit, cette soif de liberté, jamais personne ne pourra l'étouffer. Nos vies n'auront pas été inutiles, nos vies n'auront pas été vécues en vain.*

Georges Danton, dernier discours

Contenus sous licences Creative Commons Attribution 4.0 Licence International.<sup>3</sup>

1 Cité par Wahnich, 43.

2 Cité par Leuwers, 280.

3 Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



## Table des Matières

1. Prélude : le siècle des Lumières.....	3
2. 1789.....	4
2.1. Les trois états.....	4
2.2. Les assemblées de la période révolutionnaire.....	6
2.3. Les États généraux et l'Assemblée nationale (5 mai au 17 juin).....	6
2.4. Groupements politiques.....	10
2.5. L'Assemblée constituante (9 juillet 1789 au 14 septembre 1791).....	10
3. 1790 – Fédération, assignats et l'église.....	11
4. 1791 – la fuite du roi et le Champ de Mars.....	12
5. 1791 et 1792 – l'Assemblée législative.....	13
6. La Convention (21 septembre 1792 au 26 octobre 1795).....	18
6.1. 1792 – la Convention Girondine.....	18
6.2. 1793 – la chute des Girondins.....	19
6.3. 1793 – la Convention Montagnarde.....	21
7. 1794 – la chute des Montagnards.....	25
8. 1795 et après : Le Directoire.....	28
9. Questions et réflexions.....	29
10. Annexe : Le calendrier républicain.....	30
11. Bibliographie.....	31

# 1. Prélude : le siècle des Lumières

Le siècle des Lumières est la couveuse de la Révolution, mais il a été préparé à son tour par des courants antérieurs.

Depuis les découvertes en physique de Newton au 17<sup>èm.</sup> siècle, les méthodes de la science se sont répandues et reprises ailleurs en Europe et en Amérique. L'empirisme scientifique est intégré dans la philosophie et on ne raisonne plus comme avant.

C'est la conjoncture de cette nouvelle pensée et de la situation économique dans un contexte de monarchie absolue et de griefs accumulés des classes populaires qui donnera naissance à la Révolution.

Les nouvelles idées sont répandues plus rapidement et plus largement qu'avant. Entre 1690 et 1786, l'alphabétisation en France a augmentée de 14 à 27 % pour les femmes et de 29 à 47% pour les hommes. On lit beaucoup moins de livres religieux, en particulier. C'est un début de déchristianisation.

Les livres sont chers mais on peut les lire à prix réduit dans des cabinets de lecture. Les gens aisés possèdent leurs propres livres et fréquentent des salons pour discuter de nouvelles idées et philosophies. Certains salons comme celui du Baron d'Holbach reçoivent des visiteurs pas seulement de toute la France mais de l'Allemagne, de l'Angleterre et du nouveau pays américain.

Les pièces de théâtre d'écrivains comme Beaumarchais ridiculisent les nobles – et sont jouées dans leurs propres résidences. Même les romans pornographiques, en nombre croissant, satirisent les mœurs des classes privilégiées.

La peinture va changer aussi, passant des sujets strictement chrétiens et baroques vers l'austérité classique dans les tableaux de David ou vers des sujets contemporains chez Greuze.

Parmi les œuvres des Lumières se trouvent l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot (et d'Alembert) et *l'Homme machine* de Julien Offray de La Mettrie. Ceux-là sont influencés par des œuvres antérieures comme le Testament de Jean Meslier, un prêtre devenu subrepticement athée (!), ou *De rerum natura* de Lucrèce, écrit pendant le 1<sup>er</sup> siècle avant l'ère chrétienne et niant la vérité de la religion.

Mais pour le modèle politique de la Révolution, les idées de Diderot et de la Mettrie n'ont que peu d'influence en-dehors du fait qu'elles stimulent les pensées. Les idées des révolutionnaires (viennent de (l'hypocrisie de) Voltaire<sup>4</sup>, surtout pour les riches, mais bien plus du *Contrat social* de Rousseau, qui influence jusqu'à Robespierre lui-même.

Les nouvelles idées sont très critiques de la société en général et de la justice en particulier, visant par exemple les punitions pour blasphème qui ne sont pas seulement disproportionnées et absurdes, mais en fait atroces. A la justice arbitraire qui règne, on préfère une justice où tous les hommes ont des droits égaux. Les discussions sur ce qui est juste mènent à des réflexions sur la raison et à la notion de « raison sensible », de chercher une justice empirique, dont on peut espérer trouver des justifications raisonnées.

La plupart des philosophes des Lumières sont déistes ou carrément athées. Les deux points de vue vont à l'encontre du principe du roi comme le représentant de dieu sur terre. Ce n'est pas pour rien qu'on a appelé l'idée religieuse « la clef de voûte » de l'Ancien régime.<sup>5</sup>

Et puis, on est au courant des révolutions de l'époque : la révolution anglaise de 1688 – une réussite ; celle qui est en cours en Amérique depuis 1776, que la France aide avec des hommes et des

4 D'après Guillemin, Voltaire préférait un despotisme éclairé. Il a bien été antichrétien pour les riches, mais trouvait que c'était utile pour garder les pauvres à leur place. Ce point de vue est critiqué. Guillemin, 77.

5 Mathiez, 36.

finances ; et des révolutions moins réussies comme celle des Provinces-Unies (Pays Bas). On peut facilement imaginer une autre révolution – cette fois en France.

Tout au long de l'histoire de la Révolution, on va rencontrer deux émotions fortes : ***l'espérance et la peur***.<sup>6</sup> On fait la révolution avec l'espoir de créer une meilleure vie, mais on craint que cela mène au pire. Le pire étant la violence aveugle, il va falloir chercher un moyen de la canaliser – ou de la bannir.

## 2. 1789

Ça va mal en France. Le problème est d'abord économique. Les rois précédents ont beaucoup dépensé pour financer leurs guerres. L'état frôle la banqueroute après la guerre de sept ans et son aide financière à la guerre d'Amérique qui nécessitent trop d'emprunts successifs. Les impôts et les diverses taxes sont très complexes. Surtout, ils sont exorbitants et pèsent essentiellement sur le tiers état, tout le monde sauf les nobles et le clergé. Il y a une pénurie de nourriture, comme le blé, dû à une mauvaise récolte. Le contrôleur général des finances, Turgot, a introduit le libéralisme économique, ce qui fait monter le prix des grains. Les disettes qui en résultent provoquent pillages et émeutes partout en France. Mais le peuple aime toujours le roi et a tendance à blâmer la reine Marie-Antoinette, "l'autrichienne" haïe.

Le roi Louis XVI, par son ministre de finances, veut recourir à de nouveaux emprunts. Mais pour cela il a besoin de l'approbation des magistrats des parlements<sup>7</sup>, composés surtout de membres de la noblesse de robe. Ils sont très riches, souvent plus riches que les nobles d'épée, et ils sont opposés à de tels mesures autocratiques. Les agents du roi, le ministère, s'opposent aux magistrats, c'est à dire, aux membres des parlements,

Pour sortir de l'impasse, La Fayette, l'héro de la guerre d'indépendance américaine, demande la réunion des États généraux, convoqués en cas de situation exceptionnelle (crise politique ou économique, guerre, etc.).<sup>8</sup> Peu après, le Parlement de Paris la demande à son tour. Finalement, la rébellion nobiliaire (des magistrats) a raison du roi, qui, le 8 août 1788, cède et convoque les États généraux – pour la première fois depuis 1614. Par la suite, il rappelle Necker pour gérer les finances de l'état, ce qui provoque de nouvelles manifestations de mécontentement dans les rues.<sup>9</sup>

### 2.1. Les trois états

Politiquement, la société française est considérée comme divisée en trois parties, appelées des états.

- La noblesse (d'épée et de robe) est divisée entre ceux qui veulent garder l'ancien régime et les droits féodaux, mais avec une participation accrue au pouvoir, et les plus libéraux (comme La Fayette) qui cherche une monarchie constitutionnelle en émulation du modèle anglais ou américain. On appelle ces derniers des ***monarchiens***.
- Le clergé aussi est divisé, entre le clergé supérieur (évêques), tous de la noblesse, et les curés de campagne, qui viennent largement des couches paysannes et qui favorisent plutôt les pauvres.
- Le tiers état, les plus importants en richesse étant la grande et moyenne bourgeoisie, ainsi que les notaires, apothicaires et d'autres (professions libérales d'aujourd'hui), cherchent à

6 Remarque de Georges Lefebvre, cite par Wahnich, 32.

7 Les *parlements* étaient des cours de justice souveraines, qui parlaient au nom du roi.

8 C'est Philippe le Bel qui a créé les états généraux en 1302 pour le soutenir dans sa lutte contre le pape, qui insiste sur la supériorité du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel. Il les a convoqués de nouveau en 1314 pour financer sa guerre en Flandres.

9 Alors pourquoi le peuple s'excite en juin 1789 quand Necker est renvoyé de nouveau ?

améliorer le sort du peuple ... et d'eux-mêmes. En fait, il s'agit bien de deux classes, les propriétaires et les salariés, ou les bourgeois et les travailleurs, et dont les besoins et désirs sont presque opposés. Mais puisque la consultation électorale est limitée aux hommes propriétaires de plus de vingt-cinq ans, le tiers état est représenté aux États généraux surtout par des avocats (200 sur 578 députés) et ni artisan ni paysan<sup>10</sup>. Cette composition sociale homogène les amène à agir ensemble, tandis que les deux autres états sont divisés.<sup>11</sup>

Tous défendent leurs propres intérêts mais sont d'accord sur une chose – la condamnation de l'absolutisme.

Il y a impasse au plus haut niveau, puisque les deux premiers états refusent d'aider le gouvernement financièrement et la Cour refuse de réduire ses dépenses. Mais le clergé est dominé par les curés, qui ont bien préparé les élections et comptent pour deux tiers de leur état.<sup>12</sup> Ils peuvent donc imposer leurs idées relativement libérales.

On parle parfois du quart état, les paysans pauvres et des travailleurs des villes, mais la notion n'a aucun sens juridique.

Le **parti patriote** (Mirabeau, La Fayette, Condorcet, Sièyes, Danton, Barnave, Brissot et d'autres) est formé de partisans de la Révolution face aux aristocrates non-libéraux et aux partisans de l'Ancien Régime. Leur rêve est une monarchie constitutionnelle et représentative. Ils sont bien organisés avec des comités de correspondance partout en France. Ils demandent le doublement du nombre de députés du tiers état et le vote par tête plutôt que par état, ce qui donnerait la majorité au tiers. Le roi, mécontent de l'aristocratie, accepte le doublement mais ne se prononce pas sur le vote.

Les classes populaires ne sont pas inactives, mais fournissent un bruit de fond violent aux préparations de la réunion des états généraux.

A Grenoble, le 7 juin 1788, une tentative d'exil des parlementaires provoque une pluie de tuiles jetées des toits et la menace de ne plus obéir au roi. Le parlement est rétabli et l'événement sera connu comme « **la journée des tuiles** ». Par la suite, une réunion des états généraux locaux du Dauphiné a lieu au Château de Vizilles, 15 km au sud de Grenoble, où on préconise le doublage du tiers état et de l'admission des roturiers à tous les emplois. Ils recommandent en plus l'abandon des privilèges fiscaux.

En avril 1789, quand le patron de la manufacture Réveillon de papier peint propose de réduire les salaires, la révolte éclate. Elle est durement réprimée par l'armée, au prix de 300 morts et 1000 blessés.

La réunion des États généraux est précédé par la préparation de cahiers de doléances venant de tout le pays. Une telle entreprise est rendu possible par le progrès de l'éducation. Même si l'alphabétisation est moindre à la campagne que dans les villes, les moins éduqués peuvent être aidés par les curés et par les « robins », des jeunes hommes ayant fait des études juridiques mais qui ne trouvent pas d'emploi dans ce domaine. Ces cahiers sont écrits en deux étapes et négligent parfois des plaintes des classes populaires, mais les résultats reflètent bien l'ambiance de crise économique et d'émeutes. Par exemple, à Paris on propose de promulguer une Déclaration des droits de l'homme. Les paysans rejettent le régime seigneurial, l'impôt royal et les corvées. Et dans un cahier en provenance de Normandie, on trouve « La vie des pauvres doit être plus sacrée qu'une partie de la propriété des riches. »<sup>13</sup> En général, les élites revendiquent la liberté, les classes populaires, l'égalité. Ont-ils compris que les deux sont, dans une certaine mesure, incompatibles ?

10 Soboul, 424.

11 Noiriel, 241.

12 Soboul, 424.

13 Cité par Wahnich, 43.

## 2.2. Les assemblées de la période révolutionnaire

Elles sont:

- Les États généraux, à partir du 5 mai 1789.
- L'Assemblée nationale, à partir du 17 juin 1789.
- L'Assemblée constituante, à partir du 9 juillet 1789, termine l'écriture de la Constitution le 14 septembre 1791.
- L'Assemblée législative, du 1 octobre 1791 au 10 août 1792 : Feuillants à droite, indépendants (le « Marais ») au milieu, Jacobins et Cordeliers à gauche.
- La Convention, aux pouvoirs législatifs et exécutifs, du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795.
- Le Directoire, du 26 octobre 1795 au 9 novembre 1799.

Après, c'est Bonaparte.

## 2.3. Les États généraux et l'Assemblée nationale (5 mai au 17 juin)

Les trois états se réunissent séparément. Les députés passent un mois de relative inaction à chercher leur voie, à faire l'apprentissage de leurs capacités et à prendre la mesure de la situation où ils se trouvent. Ils ont eu le doublement du tiers état, mais ces derniers veulent plus, le vote par tête. Et ils veulent remplacer une société hiérarchique basée sur des notions de généalogie par une Nation d'égaux politiques basée sur la raison. Pour cela, ils doivent inventer des nouveaux principes juridiques, ce qu'ils font sans perte de sang – pour le moment.

- Le 5 mai, les séances des États généraux commencent à Versailles.
- Le 6 mai, le tiers état se proclame les **Communes**, en émulation du parlement anglais. Ils demandent que les pouvoirs de tous les députés soient vérifiés par les trois états ensemble, plutôt que séparément par état. Ils invitent les deux ordres privilégiés à y participer.
- Entre le 13 et le 15 juin, 11 curés rejoignent le tiers état.

La période entre le 5 mai et le 17 juin a laissé le temps pour les nobles de pouvoir rejoindre le tiers état, mais ils ne le font pas, donc on n'attend plus. Le 17 juin, le tiers vote la transformation des États généraux en **Assemblée nationale**. Le nom d'Assemblée nationale n'est pas anodin. Cela indique que ce sont les représentants du peuple réunis ensemble en une assemblée unique et sans hiérarchie qui va faire la politique pour la nation entière, un dispositif tout nouveau pour la France. L'Assemblée ne se réunit pas en huis clos, il y a des spectateurs en grand nombre (jusqu'à 4000) et leur ovation confirme l'importance de l'occasion. Les députés, à l'origine à la recherche d'une amélioration de leurs propres conditions, commencent à prendre conscience de leur unité et, par la suite, de leur pouvoirs.

- Le 19 juin, le clergé décide de se réunir avec le tiers ; le roi, fâché, ferme leur salle de réunion, la Salle des Menus Plaisirs. C'est le début de la réaction.
- Le 20 juin, trouvant leur salle fermée, les membres du tiers passent dans un jeu de paume où ils prennent le serment de ne pas se quitter avant d'avoir terminé l'écriture d'une Constitution. C'est le fameux « **serment du Jeu de paume** ». Ils ont maintenant un but spécifique.
- Le 23 juin, le roi vient leur dire de se séparer et de travailler par ordre. Le tiers refuse et déclare la personne des députés inviolable. Le roi envoie des troupes pour disperser les députés mais des nobles libéraux comme La Fayette et La Rochefoucauld les bloquent.
- Les actions du roi en essayant de les séparer ne font qu'affirmer la résolution de l'Assemblée. Le 24 juin, le tiers décide le vote par tête et le lendemain ils sont rejoints par 47 députés de la noblesse libérale. Le vote par tête est aussi important comme symbole que comme vrai pouvoir. Il remplace l'ancien hiérarchie féodale, avec des relations de vassal en vassal, par la

notion de représentants choisis directement (ou presque) par le peuple.

- Le 27 juin, le roi accepte l'inévitable et ordonne aux deux ordres privilégiés de se réunir avec le tiers.
- Le 9 juillet, l'Assemblée, maintenant composée aussi du clergé et de nobles libéraux, se proclame **Assemblée constituante**, c'est à dire, pour écrire une constitution.

Faisons une petite pause pour apprécier ce qui vient d'arriver. Dans les trois mois depuis la réunion des États généraux au mois de mai, on est passé d'une situation hiérarchique où les états séparés n'avaient pas de vrai pouvoir politique, pour enfin arriver à une assemblée d'égaux avec le but d'écrire une Constitution pour refondre la Nation. Cela fait un long voyage.

C'est à ce moment, le **14 juillet 1789**, que le peuple fait irruption dans les affaires politiques, lorsqu'ils prennent d'assaut la forteresse de la **Bastille**. Cet édifice a été construit à partir de 1379 par Charles V après les révoltes populaires (Étienne Marcel) et paysannes contre les taxes et suite à la famine.<sup>14</sup>

En fait, il y a eu des révoltes populaires en France depuis des siècles. Les causes principales sont les impôts comme la taille, qui sert surtout à financer les armées royales, et qui frappe tout le monde – sauf les aristocrates et le clergé ; le coût de la vie et notamment du pain ; et la conscription.

Il y a un paradigme ou schéma qui se distingue souvent dans les révoltes :

- 1) Les pauvres ou les paysans se révoltent.
- 2) Des élites les encouragent et aident, pour tenter de réduire le pouvoir du roi.
- 3) Pris de panique par la violence du peuple, les élites se voient obligés de se soumettre au roi en demandant son pardon.
- 4) Les pauvres sont massacrés.

Gerard Noiriel en conclut : « Le rôle historique que jouèrent les classes populaires dans la consolidation de l'État français résulta finalement de la crainte qu'elles inspirèrent à ceux qui auraient pu détruire la monarchie... »<sup>15</sup>

Depuis le début de l'année 1789, il y a eu une centaine d'émeutes à travers le pays à cause du prix élevé du pain. Le 30 juin, il y a eu des troubles à Lyon lors d'une fête pour la réunion des trois ordres. C'est une fête pour les nobles et les bourgeois, qui refusent de modifier le système des impôts. Le peuple manifeste son mécontentement, les soldats tirent et font des blessés. Le peuple (lyonnais) est devenu un acteur à part entière dans la Révolution.

Les raisons de l'attaque contre la Bastille à Paris sont multiples. Les événements à Lyon sont inquiétants. A Paris, le pain manque et son prix grimpe avec l'inflation. Le roi a peur et fait entourer Versailles et des parties de Paris par des troupes de mercenaires étrangers, puisqu'il ne fait pas confiance aux soldats français. On verra qu'il a raison. Le 11 juillet, il renvoie le ministre des finances Necker pour installer quelqu'un d'encore plus contre-révolutionnaire. Necker est bien vu des bourgeois comme garant de leur richesses. Mais, curieusement, les Parisiens aussi sont plutôt en faveur de Necker, ce qui est difficile à comprendre, puisqu'il est l'homme des bourgeois et riche lui-même. Sa renvoi suivant l'accumulation de troupes autour de la capitale effraie les classes populaires, qui, pour se défendre, cherchent des armes. Ils arrivent à attirer des soldats du roi à leur cause et avec leur aide, les 12 et 13 juillet, ils pillent tous les canons, fusils et poudre qu'ils peuvent trouver aux Invalides et ailleurs. Le 1<sup>er</sup> juillet, ils vont chercher les armes stockées à la Bastille. La bataille dure 4 heures. A la fin, la tête du gouverneur De Launay, commandant de la Bastille, est promenée sur une pique. Puisque la Bastille représente la justice royale arbitraire, l'événement a un grand sens symbolique malgré le peu d'importance des sept détenus. Les atrocités commises sont regrettées par certains députés mais seront répétées dans les mois suivants.

14 Plus ça change...

15 Noiriel , 57.



Les deux tiers de ceux qui attaquent la Bastille viennent du faubourg Saint-Antoine, un quartier de Paris qui ne fait pas partie du système judiciaire parisien et qui ne « bénéficie » pas de la police. Il attire donc les mendiants et délinquants<sup>16</sup>

La comparaison des étapes logiques, raisonnées et juridiques de l'Assemblée (enfin, la plupart du temps...) avec la violence de la prise de la Bastille et d'autres actions du peuple est frappante. La bipolarité des interventions des deux groupes va continuer. Les Assemblées vont craindre et essayer de restreindre cette violence en même temps qu'ils cherchent à en profiter. Cette contradiction est importante pour comprendre la suite de la Révolution, dont le grand problème « consiste malgré tout à trouver les formes d'une souveraineté populaire qui feraient l'économie de cette souveraine cruauté. »<sup>17</sup>

La municipalité de Paris se révolte. Elle est dorénavant contrôlée par la Commune de Paris. La ville est divisée en 16 quartiers et 60 districts. Afin de maintenir l'ordre, la Commune crée la garde nationale (pas royale) de Paris. Elle est composée seulement de citoyens actifs. La Fayette en est nommé commandant et choisit comme symbole une cocarde bleu et rouge. Bientôt, d'autres villes de France suivront cet exemple.

Le lendemain de la prise de la Bastille, Louis XVI, sachant qu'il ne peut plus compter sur ses troupes, va à l'Hôtel de Ville de Paris où il doit accepter la **cocarde** maintenant modifiée par La Fayette aux trois couleurs, blanc pour le roi, rouge et bleu pour la ville de Paris.

Les nobles non-libéraux comprennent ; ils commencent à émigrer.

16 Noiriel, 210, 245.

17 Wahnich, 61.

			
Le roi, Louis XVI	La reine, Marie-Antoinette	La Fayette	Brissot
			
Robespierre	Marat	Danton	Saint-Just
			
Camille Desmoulins	Lucille Desmoulins	Sans-culottes	

*Quelques acteurs de la Révolution française<sup>18</sup>*

18 Images en provenance des articles de Wikipediâ.

## 2.4. Groupements politiques

Pour tenter de comprendre la Révolution, il faut reconnaître les organisations politiques du temps. Ils ont tous commencé par des « sociétés de pensée »<sup>19</sup> ou réunions de discussion.

**Le club des Bretons.** Fondé à Versailles par des membres bretons des États généraux en mai 1789.

**Le club des Jacobins** (officiellement, la société des Amis de la Constitution, plus tard la société des Amis de la Liberté et de l'Égalité). Lors de l'Assemblée constituante à Paris, le club des bretons déménage au couvent des Jacobins, faubourg St Honoré, d'où leur nouvelle désignation par métonymie. C'est un club élitiste à cotisation élevée, mais le prix d'entrée baisse avec le temps. En 1790, un grand réseaux relie plus d'une centaine de clubs à travers la France. Quelques membres les plus connus: Le Chapelier, Brissot, Mirabeau, Pétion, l'abbé Grégoire, Robespierre, Saint-Just.

**Le club des Cordeliers** (officiellement les Amis des droits de l'homme et du citoyen). Fondé le 27 avril 1790, sise à l'ancien couvent des Cordeliers à Paris. Moins cher et plus proche des classes populaires que les Jacobins. Quelques membres: Danton, Desmoulin, Hébert, Marat, Choderlos de Laclos. Sous l'impulsion de Marat et d'autres, ils poussent à la créations de clubs de quartiers, très populaires. Par la suite, ces clubs locaux et les Cordeliers se fédèrent sous un comité centrale, ce qui leur donne une influence importante chez les travailleurs et la petite bourgeoisie.

**Le club des Feuillants.** Fondé le 18 juillet 1791 lors d'une scission du club des Jacobins après la fuite du roi et la fusillade du Champ de Mars, constitué de la majorité des Jacobins. Plus modérés que les Jacobins, de tendance monarchie constitutionnelle. Quelques membres: Barnave, La Fayette, les Lameth, Le Chapelier, La Rochefoucauld.

Les clubs servaient à diffuser de l'information sur les réflexions de l'Assemblée, de comparer leur édits à la Déclaration des droits de l'homme et de débattre la politique.

## 2.5. L'Assemblée constituante (9 juillet 1789 au 14 septembre 1791)

La prise de la Bastille n'a pas rassuré le peuple. Après des années de révoltes, ils craignent maintenant le roi et les émigrés qui complotent pour reprendre le pouvoir. Dans les campagnes, les paysans se révoltent contre le manque de blé, les accapareurs de denrées, les impôts, les juges et tous ceux qui les exploitent. Leurs excès provoquent des inquiétudes partout : C'est la période de la **Grande Peur**, à partir du 20 juillet 1789. Le peuple craignent les aristocrates et les bourgeois craignent des jacqueries (révoltes paysannes). Avec aussi la menace des émigrés à la frontière, l'effroi et le doute règnent.

L'Assemblée est atteinte de peur aussi. Tirailé entre la crainte de guerre civile et la méfiance envers le roi, l'Assemblée décide de faire un geste pour calmer le peuple sans recourir à la violence. Dans la **nuît du 4 août** 1789, ils décrètent le principe de l'égalité de tous les hommes devant les impôts, la justice, l'emploi. Toutes les servitudes personnelles sont abolies, mais tout ce qui concerne la propriété, les droits féodaux, sont à racheter et beaucoup de nobles fauchés seront contents d'avoir l'argent. L'Assemblée a fixé sur les rachats de telles conditions qu'aucun paysan ou groupe de paysans pourraient en profiter. L'événement est annoncé comme la « **fin de la féodalité** », mais la vraie fin attendra encore la Convention. C'est néanmoins une étape importante de la Révolution.

Le 26 août 1789, après plus qu'un mois de travail minutieux sur les principes et sur les mots, l'Assemblée adopte la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**.<sup>20</sup> Ce document, qui affirme

19 Noiriél, 253.

20 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

<https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen->

concerner tous les hommes universellement, partout et toujours, doit faire partie intégrante de la constitution à venir, comme il fait partie de la Constitution de la Cinquième République aujourd'hui. Il y a des imperfections – aucune mention de liberté d'assemblée, la propriété « sacrée », référence à « l'être suprême ».<sup>21</sup> Certains le voient comme un document bourgeois. Marat écrit que le document n'est rien pour le peuple, mais Robespierre le reconnaît comme une base et une contrainte importante pour toute législation future, un vrai outil politique. (Cela ne l'empêchera pas d'en proposer une autre en 1793.)

Beaucoup de parisiens aiment toujours le roi, pensant qu'il est le victime des aristocrates qui veulent ralentir ou anéantir la Révolution, une idée promulguée aussi par les patriotes et par la presse, qui est très active. Lorsqu'ils apprennent que des gardes royales ont foulé au pied le cocarde tricolore lors d'un banquet à Versailles, ils veulent enlever le roi à cet environnement vu comme néfaste. Le 5 octobre 1789, le premier des **journées d'octobre** (les 5 et 6 octobre 1789), une foule de 15 ou 20 milliers de personnes, incitée par 700 femmes des halles, viennent armées de fusils et de canons, qu'ils ont saisis de la Commune, assiègent le roi à Versailles. Ils ont contraint La Fayette de venir avec eux. Lorsqu'ils coupent les têtes de deux gardes, Louis XVI accepte de venir à Paris, ce qu'il fait le lendemain, le 6 octobre 1789, bientôt suivi par l'Assemblée. Paris est gouvernée maintenant par la Commune, c'est à dire, par des classes populaires. Le roi est contraint de rester au Palais des Tuileries, où il est effectivement prisonnier de la Révolution.

Les journaux chantent les louanges du peuple qui a encore une fois intervenu dans la Révolution. Barnave, un patriote : « Paris a cru devoir sauver une seconde fois la liberté publique. » Marat : « ...or, à quoi devons-nous la liberté, qu'aux émeutes populaires ? »

Dans toutes les villes de France, les gouvernements municipaux aristocrates sont remplacés par des comités élus (censitairement), formés de membres des trois ordres. Chacun forme rapidement une garde nationale locale. Ainsi, les villes de France se sont constituées en municipalités libres du pouvoir central. Les municipalités sont reliées en une fédération nationale, mais c'est quand même une structure bien décentralisée.<sup>22</sup> Cela est aussi un sujet contentieux.

Suite à la Grande Peur et à la prise de la Bastille, la Convention craint la violence du peuple. Le 20 octobre 1789, ils votent la loi martiale, qui vise à empêcher les émeutes populaires.

Sur l'insistance de Robespierre, la Constituante renonce le 20 mai 1790 à toute guerre de conquête.

### 3. 1790 – Fédération, assignats et l'église

La fête du 14 juillet 1790 est célébrée comme la **Fête de la Fédération** au Champ de Mars. La Fayette prête serment à la Constitution et le roi jure fidélité à la Nation et à la loi. C'est la fête de l'unité nationale, ce qui rassure les bourgeois, même si le peuple est un peu moins joyeux.<sup>23</sup> Ces vœux pieux ne vont pas durer longtemps. D'ailleurs, la notion de fédéralisme va susciter bien des conflits dans un proche avenir.

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée s'occupe de l'église en confisquant ses biens. Ils seront vendus, au moins en principe, pour financer la Nation, qui est toujours profondément endettée. Mais les prix sont tels que, sauf quelques associations de paysans, seulement les riches bourgeois ou nobles peuvent en acheter. Cela amène les paysans à perdre un peu de leur enthousiasme pour la Révolution.

On met en place un système de bons d'achat contre ces biens. Ces bons sont appelés **assignats**. Le

21 On peut discuter la référence à l'Être Suprême. Lequel, par exemple ?

22 Avertissement ! Ce paragraphe accumule des événements qui ont eu lieu à différents moments. Ils ne sont même pas nécessairement en ordre. C'est donc à revoir ... un jour.

23 Guillemin l'appelle « la nouba des nantis ». Guillemin, 73.

problème est qu'après un temps, ils commencent à servir comme papier-monnaie et l'inflation fait baisser leur valeur. Quand l'argent manque à l'état, on va faire fonctionner la planche aux assignats, avec des résultats économiquement désastreux.

On continue la réforme de l'église le 12 juillet 1790, en modifiant sa constitution – sans demander l'avis du pape, qui ne l'apprécie guère. Le 27 novembre, on exige que les prêtres jurent fidélité à la Nation, que certains refusent – les prêtres réfractaires. L'église est coupée en deux, à la grande joie des aristocrates, surtout les athées. Les paysans et les villageois restent largement fidèles à l'église ancienne, surtout les femmes. La plupart des curés, qui sont généralement en faveur des pauvres, acceptent de jurer fidélité afin de pouvoir continuer leurs activités, mais cela les sépare du peuple. Les deux effets réduisent l'influence de l'église. Les deux tendances. – la démocratisation de l'église et la conviction du besoin d'une religion pour le peuple – pointent vers le culte patriotique à venir.

#### 4. 1791 – la fuite du roi et le Champ de Mars

Les intentions des bourgeois deviennent claires lorsqu'ils votent l'interdiction des coalitions ouvrières. C'est une tentative d'empêcher la violence du peuple. En mars 1791, les corporations sont supprimées en faveur de la liberté du commerce, une mesure d'économie libérale. Le 14 juin 1791, la loi Chapelier interdit toute assemblée professionnelle. Dans un élan de libéralité qui fait frémir, Le Chapelier proclame, « ...il n'y a plus de corporation dans l'État ; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu, et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation. » Tant pis pour le droit d'assemblée ou des futurs syndicats ouvriers. Le Chapelier applique les mêmes principes au droit de pétition, qui doivent aussi venir des individus plutôt que des groupes.

Dans la nuit du 20 juin 1791, Louis XVI et sa famille prennent la fuite mais ils sont rattrapés à Varennes et ramenés à Paris. Après un profond désaccord dans l'Assemblée, la majorité, afin de sauver la Constitution (et le roi) et parce qu'ils craignent la violence du peuple, déclare que le roi a été enlevé et lui restaure ses pouvoirs. Le désaccord induit une scission dans le club des Jacobins en **Feuillants**, majoritaire en nombre, et les quelques Jacobins comme Robespierre, Pétion ou Grégoire qui restent.

Malgré l'interdiction par l'Assemblée de faire des pétitions demandant l'abdication de Louis XVI, une foule vient au Champ de Mars l'après-midi du 17 juillet pour signer une telle pétition, diffusée par le club des Cordeliers. Les autorités donnent l'ordre à La Fayette et sa garde nationale de disperser la foule et la garde tire. Une cinquantaine de citoyens sont tués ... par d'autres citoyens. Toutefois, les membres de la garde nationale ont dû acheter leurs uniformes et ne sont donc pas vraiment pauvres. Cet événement, une réplique violente des bourgeois aux violences du peuple, est connu comme la **fusillade du Champ de Mars**.

Une telle violence envers le peuple suscite une méfiance bien légitime de leur part. Pendant l'hiver suivant, des sociétés fraternelles ou populaires se sont formées dans toutes les 48 sections de Paris. Leurs membres sont bientôt connus sous l'appellation de **sans-culottes**.<sup>24</sup> On commence à parler du peuple, ignorant la distinction entre actifs et passifs. Puisque la plupart ne sont que des passifs, la seule façon qu'ils ont d'agir politiquement est l'action révolutionnaire directe, dont la prise de la Bastille reste comme symbole dans toutes les mémoires. Les femmes y participent aussi et la marche des femmes d'octobre 1789 est leur symbole à elles. Mais il va falloir attendre un bon moment pour que tous. (et surtout toutes) puissent participer activement au processus politique.

On voit maintenant deux conceptions de la citoyenneté : la républicaine, où on élit des représentants qui agissent individuellement au nom de la nation ; et celle des sans-culottes, où on agit directement en masse, généralement de façon violente. Simple dit, par action délégué ou par action directe. Face à la violence populaire qu'il est incapable de contrôler, l'état essaie de s'approprier et de

24 Terme de dérision inventé par La Fayette.

monopoliser cette violence.

Le 30 septembre 1791, la Constituante a terminé son travail. Tous les constituants sont d'accord pour éliminer la féodalité, mais ils sont majoritairement bourgeois et, par conséquent, la Constitution aussi.

Le pays est découpé politiquement en sous-ensembles et sous-sous-ensembles – nation, départements, districts<sup>25</sup>, cantons, villes . On peut voir ça comme une structure décentralisée, par méfiance du centralisme de l'état monarchique, mais c'est aussi une façon d'unifier l'ensemble de la nation. Cette uniformisation sera continuée plus tard avec l'adoption du mètre (mars 1791) et du système décimale.

On se méfie du peuple autant que des aristocrates. Les juifs et les protestants ont le droit de vote, mais pas encore les femmes ni les « gens de couleur », malgré les efforts en leur faveur de l'abbé Grégoire. Le roi a un droit de veto suspensif<sup>26</sup> sur toute législation.

La nation est composée de citoyens, et non plus de sujets (du roi), mais il y en a deux sortes, actifs et passifs. A tous les niveaux seuls les citoyens de sexe mâle et **actifs**, c'est à dire, dont la somme des impôts directs dépasse un seuil, le **cens**, équivalent à trois jours de travail, peuvent voter. Pour être électeur, le cens est de 10 journées de travail. Le cens des personnes éligibles d'être élu est encore plus élevé et il faut qu'ils soient propriétaires fonciers. Les uns sont assez contents du résultat, les autres pas du tout. Parmi ces derniers, les orateurs Robespierre et Pétion sont acclamés par le peuple pour leurs avis.

A cause des mêmes craintes du peuple, les districts – bien révolutionnaires – de Paris sont remplacés par 48 sections dont les pouvoirs sont bien moindres.

Avant de ratifier la Constitution, le roi exige quelques modifications et une amnistie, « l'oubli du passé ». C'est oublier le rôle du peuple dans le processus révolutionnaire. L'Assemblée accepte et le roi prête serment le 14 septembre 1791. La Constituante a fait son travail et se dissout le 30. Les élections pour la législative ont lieu du 29 août au 5 septembre. Pour les bourgeois, la révolution est terminée, mais pas pour les autres.

## 5. 1791 et 1792 – l'Assemblée législative

L'Assemblée législative se réunit le 1er octobre 1791. Le souci immédiat est la guerre (ou non). Les aristocrates émigrés forment des forces armées aux frontières de la France. Il y a risque qu'ils reçoivent le renfort des autres pays royalistes. Au mois de novembre 1791, l'Assemblée vote des décrets contre ces nobles émigrés, mais le roi y oppose son veto.

Un cliché pris au moment du début de la Législative illustre des grandes différences d'avis.

Le roi Louis XVI ne croit pas vraiment que la Constitution va durer. Il espère que la guerre sera menée contre la France par le neveu de la reine, l'empereur d'Autriche, et que la France perdra, avec comme suite un retour à l'Ancien régime où il sera le maître absolu. Mais depuis sa fuite, plus personne ne lui fait confiance.

Les aristocrates sont toujours divisés entre royalistes qui veulent revenir à un royaume absolutiste, et **monarchiens** qui veulent une monarchie constitutionnelle où ils auront bien plus de pouvoir qu'avant, y compris sur le roi.

Le clergé réfractaire, qui refusent de prêter le serment de fidélité à la Nation, est plutôt d'accord avec les nobles. Mais pas les curés, le petit clergé.

25 Aujourd'hui, arrondissements.

26 Il ne peut l'utiliser pour une législation donnée que pendant deux sessions législatives de suite.

Les autres sont divisés, bien sûr. Les bourgeois désirent aussi une monarchie constitutionnelle, puisque cela leur donnerait les pouvoirs qu'ils considèrent être leur dû. Les paysans veulent la fin des privilèges féodaux et les taxes. Ils continuent à bien aimer le roi, mais depuis sa fuite interrompue, ils ont des doutes sur sa bonne volonté. Par contre, ils restent très attachés à l'église.

Les Montagnards considèrent que la Révolution n'est pas finie, puisque la Constitution est discriminatoire (électeurs censitaires) et parce que les ennemis de la Nation continuent à roder. Il s'agit de des ennemis intérieurs, le roi et les aristocrates, et des ennemis extérieurs, les forces des émigrés et de l'empereur d'Autriche massées au-delà des frontières de la France. Pensant qu'il vaut mieux terminer la révolution interne avant de tenter de l'exporter, ils sont opposés à la guerre.

Leurs opposants, majoritaires à l'Assemblée législative, les Brissotins et Rolandistes (qu'à nos jours on appelle tous Girondins) considèrent par contre que la révolution est terminée. Beaucoup sont en faveur de faire la guerre et de la gagner pour montrer au monde que la France républicaine est bien en place. En plus, il n'y a rien comme une guerre pour rendre le peuple docile.

Malgré une bonne récolte, le blé et le pain manquent sur les marchés et, en partie à cause de l'assignat, les prix flambent. Le peuple se révolte, les forces de l'Assemblée contre-attaquent. Sous les Feuillants et La Fayette, l'Assemblée devient de plus en plus réactionnaire, c'est à dire, contre-révolutionnaire.

La bipolarité de la situation politique est mise en évidence de façon claire par deux fêtes déclarées. La première est plutôt une fête politique de la gauche. En décembre 1791, lorsque des gardes suisses de Châteauneuf sont refusés leur salaire et leurs représentants punis sévèrement, leurs manifestations sont rejointes par des soldats français. La révolte est réprimée durement par Bouillé et Malseigné, envoyés de l'Assemblée. Mais ces gardes sont inclus dans l'amnistie de décembre 1791 et, le 15 avril 1792, une fête est organisée en leur honneur au Champ de Mars. C'est une affirmation des droits du peuple à l'endroit même où ces droits ont été bafoués lors de la fusillade de juillet 1791.

La deuxième fête, le 3 juin 1792, est pour Simoneau, maire d'Estampes, qui avait employé à outrance la loi martiale. Lorsqu'il ordonne les troupes de tirer sur une foule de pauvres qui manifestent contre les accapareurs de blé, il est tué. Il est vu par la droite d'avoir agi en maintenant l'ordre et la loi (et le libéralisme économique) et donc la fête est une fête de la loi – et de la droite.

L'opposition entre la loi et la justice naturelle, plus grande que la justice légale, correspond à l'opposition entre ceux qui déclarent la Révolution finie et ceux pour qui elle reste à finir.

Les conflits atteignent aussi le domaine militaire, avec méfiance mutuelle entre la garde nationale parisienne (à l'instigation de La Fayette), celle des provinces et les sans-culottes armés de piques.

Le 20 avril 1792, sur proposition du roi, l'Assemblée vote la guerre contre le roi de Bohême et de Hongrie, c'est à dire, de l'empereur d'Autriche.

La guerre va mal, en partie à cause de la trahison de la reine qui, en bonne espionne, envoie des informations à l'ennemi. Le peuple a toujours faim et le roi bloque toutes les propositions de l'Assemblée, au point où on lui donne le surnom de « Monsieur Veto ». Le 21 juin 1792, La Fayette trahit le pays et ordonne à ses troupes d'attaquer Paris (!), mais ils refusent et il est incriminé.

Le 19 juin, les fédérés marseillais envoient à l'Assemblée une pétition qui fait le menaçant d'un *Dies irae*, « le jour de la colère du peuple est arrivé ». Ils s'inquiètent de l'effritement des liens entre le peuple et l'Assemblée, en disant à ce dernier, « La force populaire fait toute votre force : vous l'avez en main, employez-la. Une trop longue contrainte pourrait l'affaiblir ou l'égarer. »<sup>27</sup> L'Assemblée reste divisée. Est-ce qu'elle doit répondre à la voix du peuple ou le réduire à l'obéissance ?

Le 20 juin 1792, « **la journée des Tuileries** », exactement trois ans après le serment du jeu de paume, à peu près 8000 personnes menées par le brasseur Santerre viennent à l'Assemblée avec une pétition qui exprime leur inquiétude devant la situation et demandent la déclaration que la patrie est

27 Cité par Wahnich, 93.



en danger. Ils sont armés de piques et de baïonnettes et se défilent et dansent avec tambours avant de se rendre au Palais des Tuileries où on trinque avec le roi et l'oblige à porter le bonnet rouge. Tout sans résultat concret. Encore une manifestation du peuple ignorée par l'Assemblée. Des grandes villes comme Lyon ou Montpellier demandent la déchéance du roi, mais les Feuillants sont contre.

Enfin, le 11 juillet 1792, l'Assemblée déclare la patrie en danger, ce qui nécessite une mobilisation générale. A partir du 30, les citoyens passifs pourront aussi entrer dans la garde nationale. Des groupes de fédérés, armés pour défendre le pays à l'intérieur, arrivent à Paris en provenance de différentes régions de la France pour la Fête de la Fédération, le 14 juillet. Un groupe arrive de Marseille en chantant une chanson composée récemment par Rouget de Lisle et qui sera connue donc par le nom, « La Marseillaise ». Après la fête, les fédérés refusent les demandes du roi et de l'Assemblée de partir. Ils restent, comme veulent Robespierre et les démocrates, et se mêlent avec les sans-culottes des sections de la Commune, qui les accueillent chaleureusement.

Le 28 juin, on apprend des menaces de Brunswick, chef des troupes alliées contre la France. Le 9 août, La Fayette, accusé de trahison, est acquitté. Le pays est dans un état chaotique et au bord de la guerre civile. Les querelles internes de l'Assemblée empêchent les députés de régler des problèmes graves. Robespierre croit voir pourquoi.

Dans un discours le 29 juillet aux Jacobins, il commence en indiquant que « [I]es grands maux appellent les grands remèdes. » Il demande ensuite la déchéance du roi, la fin du suffrage censitaire et une Convention pour écrire une nouvelle Constitution qui prendra en compte ces souhaits. Puis il insiste que « la grande crise où nous sommes arrivés n'est autre chose que la conspiration de la plupart de délégués du peuple contre le peuple ».<sup>28</sup> Il constate que « [I]a source de tous nos maux, c'est l'indépendance absolue où les représentants se sont mis eux-mêmes à l'égard de la nation sans l'avoir consultée. »<sup>29</sup>

Le problème de fond est la contradiction entre le besoin de gouvernement par représentation, donc par élection, et le fait que les élus deviennent tout de suite une élite et il n'y donc plus d'égalité. C'est un problème auquel on cherche toujours une solution, même de nos jours. Robespierre va plus loin en suggérant que le peuple a bien le droit de se révolter contre un gouvernement qui ne les écoute pas. Et le seul moyen d'action du peuple est l'action directe – par la violence.

Mais où est ce peuple, même au sein du tiers état, et est-ce qu'ils sont bien unifiés dans leurs avis politiques ? Les élites parlent des sans-culottes comme s'ils sont les représentants du peuple, mais 20% des sections parisiennes sont contrôlées par des bourgeois moyens. Surtout, les sans-culottes ne représentent nullement la plus grande partie des classes populaires, les paysans. L'unification supposée (ou souhaitée) est limitée par la grande variété des langues et des patois. Une langue peut varier de village en village ou de paroisse en paroisse ! Les paysans et les sans-culottes ont des avis contraire. à l'égard de l'église et du patriotisme, surtout en ce qui concerne la conscription. Et on ne parle pas des esclaves ou des « libres de couleur », dont la cause est épousée par la Société des amis des Noirs, avec l'abbé Grégoire, Brissot et Condorcet.

Justement, en août 1791 il y a eu un soulèvement d'esclaves dans la colonie de Saint-Domingue. C'est encore un sujet de dissension parmi les députés. Certains parmi eux, comme les Lameth, sont propriétaires à Saint-Domingue ; des armateurs français dans les ports comme Bordeaux, font de la traite ; et les importateurs de sucre profitent de l'augmentation des prix due à la rareté.

En attendant, l'insurrection est déjà planifiée par la garde nationale et les sections de Paris. La Commune insurrectionnelle envoie des commissaires qui remplacent la Commune légale à l'hôtel de

28 Leuwers, 225. Leuwers remarque que Robespierre n'est pas le premier à demander la déchéance du roi.

29 Infotekart, <https://www.infotekart.com/2015/07/robespierre-maximilien-de-la-source-de.html?showComment=1540804335061#c7060030082547864701> ou Diktacracie, « Robespierre, un caillou dans la chaussure », <http://diktacratie.com/robespierre-un-caillou-dans-la-chaussure/#comment-34746>.



ville. **L'insurrection du 10 août 1792** démarre lorsque le comité secret d'insurrection sonne le tocsin. C'est le signal pour les sans-culottes et les fédérés de Marseille et de Brest d'attaquer le palais des Tuileries. Le roi cherche asile avec sa famille dans l'Assemblée, juste à côté. Les insurgés donnent l'assaut. Au début, tout va bien puisque la garde nationale fraternise avec les sans-culottes. Mais les Suisses et quelques aristocrates tentent de défendre le palais et sont massacrés par les assiégeants. Plus que 300 gardes suisses et 400 insurgés y meurent. Encore une fois, des atrocités ont lieu. Certains historiens voient ces exécutions sommaires de gardes suisses et d'aristocrates comme le début de ce qu'ils appellent **la première terreur**.

A la demande<sup>30</sup> de Robespierre, Marat et Danton, le roi est déchu de ses fonctions et enfermé à la prison du Temple. Ce n'est pas seulement la fin de la monarchie française, c'est le début d'un régime républicain (mais on ne dit pas encore le mot) et l'aube d'une nouvelle révolution.<sup>31,32</sup> C'est aussi une mise en garde par le quart état à l'Assemblée elle-même. L'historien Mathiez dit : « Un pouvoir révolutionnaire est apparu en face du pouvoir légal. »<sup>33</sup> D'après Guillemin, c'est « la plaque tournante de la Révolution française. »<sup>34</sup> Robespierre l'appelle « la plus belle révolution qui a honoré l'humanité ; disons mieux, la seule qui a eu un objet digne de l'homme, celui de fonder enfin les sociétés politiques sur les principes immortels de l'égalité, de la justice et de la raison. »<sup>35</sup>

Puisque l'attaque a été menée simultanément par des sans-culottes parisiens et des fédérés de province, c'est une lutte des révolutionnaires nationaux contre les anti-révolutionnaires et non plus de la province contre Paris.

Le 19 août 1792, La Fayette passe à l'ennemi, qui le met tout de suite en prison.<sup>36</sup>

Pour gouverner provisoirement, la Législative crée le Conseil Exécutif provisoire, composé de six ministres. Cela va durer, plus tard affaibli, jusqu'en 1794. Le 17 août, la Commune de Paris répète sa demande de création d'un tribunal extraordinaire pour juger les adversaires du 10 août, mais l'Assemblée, les Girondins, trouve des excuses pour remettre sa création. Finalement, c'est fait, mais avec juges et jurés élus par les sections, ainsi exacerbant le conflit entre sections populaires et sections bourgeoises. Le peuple va prendre sa revanche en septembre. Le 27 août, l'Assemblée autorise des visites domiciliaires qui ont pour résultat de remplir les prisons de Paris de quelques 3 000 personnes.

Après le 10 août, la guerre politique s'affirme entre la Commune insurrectionnelle de Paris et les Girondins. Les Girondins<sup>37</sup> représentent la bourgeoisie fortunée et ils sont partisans d'une économie libérale et de la décentralisation, pour restreindre l'influence de Paris sur le reste du pays. Tandis que les Montagnards, représentent la bourgeoisie moyenne et les classes populaires, surtout parisiennes, et préfèrent une économie réglée et un gouvernement centralisé. Pour la Commune, la déchéance du roi est le début de la République, mais l'Assemblée évite de se prononcer à ce sujet. Elle accepte

30 Bien entendu, chaque fois qu'on lit une phrase comme "à la demande de X...", cela veut dire que X s'est levé dans l'Assemblée et a proposé telle chose qui a ensuite approuvé et décrété par l'Assemblée.

31 Je trouve insolite la façon dont le processus légal, l'Assemblée, travaille indépendamment de la Commune, qui fait des insurrections sans la participation de l'Assemblée et sans les prévenir, il semble.

32 Guillemin insiste que cet événement est « la participation à la politique, de ce quatrième état qui, jusqu'à présent, en avait été exclu... » Mais il a déjà dit ça pour le 14 juillet. Alors... ?

33 Mathiez, 315.

34 Guillemin, 133.

35 Soboul, 364.

36 *Exit* La Fayette, du moins de notre histoire.

37 A l'époque de la Convention, les Girondins s'appellent aussi brissotins ou rolandistes ou rolandins, le terme "Girondins" datant du 19ème siècle.

timidement des demandes de la Commune : le « Citoyen » plutôt que le « Monsieur » ; la conversion des statues du roi en monnaie ou en canons ; la suppression de tous les droits féodaux dans les cas où le propriétaire n'a pas de document en titre. La Gironde contrôle la presse et se présente comme le parti de l'ordre.<sup>38</sup> Les commerçants et propriétaires ont peur des paysans et craignant une loi agraire qui partagerait les terres, malgré le fait qu'aucun parti la réclame. Les Montagnards donnent plus d'importance à l'intérêt public qu'à l'intérêt individuel. Sauf quelques cas individuels<sup>39</sup>, surtout parmi les prêtres, personne n'a proposé un modèle socialiste. Et personne, même pas Robespierre, n'est communiste. Après tout, la plupart des Montagnards sont aussi d'origine bourgeoise.

Le peuple de Paris est toujours furieux que l'Assemblée ne fait rien pour assouvir leur désir de vengeance pour les insurgés tués le 10 août, ni pour juger le roi. A l'instigation de Marat, au début de septembre, ils prennent leur propre vengeance. Les prisons de Paris sont bien remplies de suspects depuis les visites domiciliaires, et à peu près 1 400 prisonniers supposés d'être des contre-révolutionnaires, sont massacrés. Des horreurs sont commises. Ce sont les **massacres de septembre** (1792). C'est un acte de violence incontrôlé, mais salvatrice. L'épistolière Madame Rosalie Jullien de la Drôme, qui n'est pas une radicale, écrit : « Le peuple est levé, le peuple terrible dans sa fureur venge les crimes de trois ans des plus lâches trahisons ! La fureur martiale qui a saisi tous les Parisiens est un prodige ! Des pères de famille, des bourgeois, des troupes, des sans-culottes, tout part. »<sup>40</sup> Peut-être le plus gros problème auquel le gouvernement doit faire face est d'apprivoiser cette violence, et il ne pourra pas le faire sans l'adapter lui-même. En un mot, le gouvernement n'est pas assez « terrible ».

Le 20 septembre 1792, comme par miracle, les troupes françaises sont gagnants contre les autrichiens et d'autres à **Valmy**. C'est surtout une victoire morale, qui démontrent que les troupes de sans-culottes peuvent être efficaces en bataille « sans être chapeauté par le roi ou par l'armée royale ».<sup>41</sup> Le même jour marque la dernière séance de la Législative.

*Petit résumé* : Les insurgences des classes populaires ont été cruciales à plusieurs moments de la Révolution.

- La Grande Peur suscitée par les soulèvements violents des paysans a provoqué la nuit du 4 août 1789 et la renonciation des privilèges par les aristocrates.
- Le peuple s'est insurgé avec violence contre le pouvoir royal par la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, mais le pouvoir a répondu de la même façon par le massacre du Champ de Mars.
- La journée des femmes le 5 et 6 octobre 1789 a contraint le roi de venir à Paris.
- Le 10 août 1792, c'est de nouveau le tour du peuple qui lance un défi à l'Assemblée et force le roi à chercher refuge et à être emprisonné.

Dans la mesure où le 10 août est une protestation contre l'absolution de La Fayette, «...[u]n pouvoir révolutionnaire est apparu en face du pouvoir légal. La lutte de ces deux pouvoirs emplit les six semaines qui précèdent la réunion de la Convention [le 21 septembre]. Cette lutte se continuera, après le 20 septembre, dans l'opposition des deux partis qui se disputeront la majorité dans la nouvelle assemblée. Le parti montagnard sera essentiellement le parti de l'ancienne Commune révolutionnaire, tandis que le parti girondin sera formé des députés qui avaient siégé au côté gauche de la Législative avant de former le côté droit de la Convention. »<sup>42</sup> C'est un excellent aperçu de l'évolution des forces dans le temps.

38 Ce n'est pas sans rappeler les Républicains américains d'aujourd'hui ou le Front National française.

39 Notamment, Lange, à Lyon. Mathiez, 265.

40 Cité par Mathiez, 236.

41 Veni, vidi, sensi. [https://www.youtube.com/watch?v=09\\_1dSDfe1c](https://www.youtube.com/watch?v=09_1dSDfe1c).

42 Mathiez, 216.

Les élections à la Convention ont lieu au suffrage universel (masculin, bien entendu), et les Girondins gagnent le plus de sièges, surtout en dehors de Paris, où les Montagnards et, en particulier, Robespierre sont les gagnants. La plèbe n'a pas encore l'habitude des élections et la plupart des votes viennent de la bourgeoisie. Sur 750 députés élus, il y a deux ouvriers, un armurier et un cardeur de laine. La nouvelle lutte de pouvoir n'est donc pas seulement entre Girondins et Montagnards, mais encore entre Paris et le reste du pays. Cette lutte se manifestera par les notions de pouvoir centralisé, cher aux Montagnards, ou décentralisé, fédéré, voulu par les Girondins. Finalement, la Convention aussi est composée principalement de possédants.

## 6. La Convention (21 septembre 1792 au 26 octobre 1795)

La Convention ouvre sa première séance le 21 septembre 1792 dans la salle du Manège des Tuileries. On déclare ***l'abolition de la royauté*** et ***le début de la République***. Un an plus tard, on va déclarer le 22 septembre 1792 le début de l'an I du ***calendrier républicain***.<sup>43</sup>

### 6.1. 1792 – la Convention Girondine

Au début de la Convention, les Montagnards essaient d'être coopératifs, mais la paix ne dure que trois jours. Les Girondins craignent trop la Commune de Paris et veulent instituer une garde en provenance de tous les 83 départements pour entourer et protéger la Convention, c'est à dire, eux-mêmes. Leur but est d'annuler la notion de souveraineté du peuple et de se protéger contre les parisiens.

Au mois d'octobre 1792, les Girondins quittent les Jacobins. Ils préfèrent les réunions privées en salon, où ils peuvent planifier leurs interventions à l'avance et dans l'ordre. Le club des Jacobins est maintenant entre les mains des Montagnards. Les Jacobins changent leur nom officiel des Amis de la Constitution aux Amis de la Liberté et de l'Égalité.

A la Convention, les Girondins s'attaquent avec véhémence à Robespierre, Marat et Danton, mais le résultat n'est pas ce qu'ils cherchent, puisque l'influence de leurs cibles n'est qu'augmentée.

Les Girondins tentent d'apprivoiser la Commune en renouvelant leur Comité de surveillance. Mais l'opération est un échec, puisque la nouvelle Commune est aussi révolutionnaire que l'ancienne.

Les Girondins tirent une partie de leur support des succès des armées françaises contre les ennemis présumés dans les pays frontalières avec la France aux mois d'octobre et novembre 1792. On fait la conquête de Nice, de Mayence, de la Belgique et de la Savoie, qui voudrait devenir le 84<sup>e</sup> département. Les Girondins, toujours pour la décentralisation, préféreraient en faire des républiques indépendants. Ils appellent les autres peuples à faire leur propre révolte et à changer de gouvernement. En novembre et décembre de 1792, la Convention déclare leur protection aux peuples en quête de liberté, et que la guerre doit finir avec l'anéantissement de tous les privilèges. C'est prendre des obligations morales. Et puis, si on peut écouler quelques assignats ou récupérer du butin, tant mieux. La mise en œuvre de ces principes par la force a fini par calmer l'enthousiasme même en Savoie.

Les Girondins glissent de plus en plus vers la droite politique. En novembre 1792, un groupe les quitte et forme un tiers parti, indépendant, situé politiquement entre eux et la Montagne. Camille Desmoulins l'appelle « le parti des flegmatiques. Petion, Barère, Rabaut, Condorcet, ... se sont placés entre Brissot et Robespierre... »<sup>44</sup> L'influence des Girondins sur la Convention est amoindrie.

43 Voir l'annexe.10.

44 Mathiez, 320-1.

## 6.2. 1793 – la chute des Girondins

Les affrontements entre partis arrivent à leur apogée avec le procès du roi. Quoiqu'on a déjà découvert des documents compromettants, les Girondins hésitent à l'inculper et essayent toutes sortes de procédures pour remettre le procès à plus tard. La découverte de nouveaux documents dans une armoire de fer que le roi a fait installer à Versailles ne laissent plus de doute de sa culpabilité de correspondance avec l'ennemi. Après avoir lu sa correspondance avec Mirabeau, qui est mort depuis avril 1791, la buste de celui-ci est détruite par les Jacobins et son image cachée par la Convention. Malgré des diversions continuées et souvent perfides des Girondins, la mort est finalement votée et Louis Capet est guillotiné le 21 janvier 1793. C'est une étape irrévocable. Maintenant, il faut une nouvelle Constitution.

En économie, les Girondins sont des libéraux qui croient fermement aux bénéfices de la libre concurrence et le caractère sacré de la propriété.<sup>45</sup> C'est une politique de classe. Ils font tourner aussi la planche aux assignats. Le résultat est une inflation terrible. Le peuple manque de blé que les fermiers préfèrent accaparer plutôt que de le vendre contre des assignats. Le peuple finit par s'en vouloir même aux Jacobins, qui ne sont guère plus socialistes que les Girondins.<sup>46</sup>

En philosophie, les Montagnards tiennent fermement à la notion de **loi naturelle**, c'est à dire, toute loi qui est inhérent dans la nature et donc qui tient pour tout le monde, par rapport aux **lois positives** législée par une société spécifique. On croit pouvoir arriver à la loi naturelle par la raison seule, sans l'intervention d'un dieu quelconque. Les Girondins préfèrent la loi positive, certains parmi eux prétendant ne pas savoir ce que c'est qu'une loi naturel, que la nature ne fabrique que des rapports de force. Les différences sont importantes lorsqu'on parle de la propriété : Est-ce qu'il y a des limites au libre commerce ou à ce qu'on a le droit de posséder (les esclaves, par exemple) ?

Loin des discussions de l'Assemblée, il y a des troubles dans les campagnes, où on prend parfois contrôle du blé et le taxe, en réglant ou fixant le prix. **Les Enragés** constituent un petit groupe parlant au nom des plus pauvres, mais non reconnu par les sans-culottes. En janvier 1793, deux de leurs membres, Jacques Roux et Jean Varlet, accusent Girondins et Montagnards ensemble de représenter une oligarchie qui place le profit devant le peuple. La foule reprend cette idée et les Montagnards sont obligés de suivre, au moins un peu. Tous ces problèmes font redoubler chez le peuple la soif de vengeance. Il est urgent d'implémenter une nouvelle forme de politique.

Le 1 février 1793, l'Assemblée girondine déclare la guerre à l'Angleterre et à l'Hollande, en principe pour contrer les manigances de Pitt, le premier ministre anglais.

L'inflation, le manque de denrées et la levée pour l'armée créent des conflits qui sont généralisés dans tout le pays. Il y a encore la disette presque partout, dû à l'économie libérale des Girondins. A Lyon, il y a une lutte des classes entre canuts et la municipalité d'un côté, et fabricants et riches de l'autre.

Le vent militaire change. Au printemps de 1793, la coalition de la Prusse avec l'Autriche a repris les conquêtes françaises. C'est en partie parce que les généraux français obéissent de moins en moins au Comité de défense générale, surtout Dumouriez, qui a toujours été impliqué dans des affaires financières louches. A la fin du mois de mars 1793, Dumouriez s'engage avec l'ennemi d'évacuer la Belgique et de réorienter son armée vers Paris afin de restaurer la monarchie, mais les troupes refusent et Dumouriez passe à l'ennemi. L'audacieux Danton, qui était impliqué avec Dumouriez et l'a défendu dans la Convention, arrive à tirer ses épingles du jeu – pour le moment.

Le mois de mars 1793 marque le début de la plus importante des insurrections contre la République – en Vendée, au sud de la Loire. La plus grande partie de l'armée révolutionnaire défend les frontières à

45 Ça vous rappelle quelque chose ?

46 Robespierre « Les aliments nécessaire à l'homme sont aussi sacrés que la vie elle-même. Tout ce qui est nécessaire pour la conserver est une propriété commune. Il n'y a que l'excédent qui soit une propriété individuelle. »

l'est. En Vendée, les paysans sont religieux et royalistes en plus. Et ils ne veulent pas de la levée d'hommes prévue pour le 10 mars. Les paysans se soulèvent et sont rejoints par des nobles qui ont fait la guerre et peuvent les guider. Des « horreurs » sont perpétrées.<sup>47</sup> C'est une contre-révolution qui va durer trois ans et contribuer à la chute des Girondins.

Une révolte similaire, la **chouannerie**, a lieu en même temps sur la rive droite de la Loire.

Le 10 mars 1793, à la demande de Danton, dans une tentative de répondre au besoin de vengeance du peuple, la Convention crée un nouveau tribunal, le Tribunal révolutionnaire. Le 21 mars, on reconnaît aussi les comités de surveillance déjà existant dans toutes les sections de Paris.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1793, l'Assemblée avait créé le **Comité de défense générale** pour chapeauter les dix-huit autres comités (guerre, finances, instruction public, etc) créés au moment de la Convention. Mais il fonctionne aux réunions ouvertes et n'est pas efficace. Après avoir été renommé Commission de salut public le 25 mars, il est remplacé le 6 avril 1793 par le premier **Comité de salut public**, plus puissant, qui se délibère en secret. Au début, le Comité est composé principalement d'indépendants du centre, appelé la Plaine, avec deux Girondins et deux Montagnards. Danton est le membre le plus important et ce premier Comité sera connu aux historiens comme le Comité Danton. Un tribunal révolutionnaire est établi aussi pour prendre la place du tribunal du 17 août, qui a été supprimé le 29 novembre 1792.

Avec la guerre aux frontières, la guerre en Vendée et la chouannerie, la violence est déjà presque partout en France lorsque le Comité de salut public prend les rênes du pays.

En effet, bon nombre de Girondins républicains quittent le parti et passent à la Montagne. Ceux-ci, pour garder leur respect, sont obligés de passer un certain nombre de programmes demandés par les Enragés. Entre autres, on crée des comités de surveillance et donne à leurs représentants des pouvoirs presque dictatoriaux. Certains parmi eux font des horreurs, comme les noyades de Nantes.

En avril 1793, Robespierre présente son propre projet de Déclaration des droits de l'homme, avec lequel il espère regagner le support des sans-culottes et des Enragés. Il propose l'abolition de la traite et de l'esclavage parce que le droit à la propriété doit être borné « comme tous les autres, par l'obligation de respecter les droits d'autrui. »<sup>48</sup> C'est une notion qui n'est pas du tout du goût de tous les Girondins. Brissot et Condorcet ont déjà écrit des traités contre l'esclavage et fréquentent même la Société des amis des Noirs, que Brissot a fondé.<sup>49</sup> Mais les Lameth sont propriétaires à St Domingue et propriétaires d'esclaves, et les armateurs de Bordeaux et d'autres ports possèdent des navires négriers.

Des défaites de la guerre, la trahison de Dumouriez, l'insurrection de la Vendée et d'autres problèmes amènent chaque parti, Girondin et Montagnard, d'accuser l'autre d'en être responsable. La Plaine se rallie à la Montagne pour continuer la Révolution, mais ils sont méfiants de la Commune. Lorsque la Gironde accuse Marat de trahison en avril 1793, il est acquitté et la foule manifeste son approbation ; son influence est redoublée.

La Gironde ne contrôle ni le gouvernement ni le Comité de salut public, mais est toujours majoritaire à l'Assemblée. Ils votent des mesures de répression contre les comités de surveillance et arrêtent plusieurs des Enragés. La Commune et la Montagne se solidarise en défense. Les conflits entre la Commune et les Girondins pousse un de ces derniers, Isnard, de menacer de détruire Paris complètement. C'est trop. Robespierre a toujours respecté l'intégrité des assemblées nationales. Mais le 26 mai, au Jacobins, Il fait un discours où il dit que la domination de la Convention par les Girondins est injuste et donc l'insurrection est devenue légitime. Au milieu de la nuit du 28 mai, après le départ des Girondins qui ne les ont pas permis de s'exprimer librement, les Montagnards et la Plaine ensemble votent la libération des Enragés incarcérés et l'annulation du Comité que les Girondins ont

47 Mathiez, 389.

48 Leuwers, 269. Tout le texte est à <http://www.lecanardrépublicain.net/spip.php?article378>.

49 Mathiez, 183.

formé pour apporter des charges contre la Montagne.

Comme on a fait pour le 10 août 1792, la section de l'Évêché forme un comité insurrectionnel secret qui dirigera une insurrection de trois jours démarrant le 31 mai 1793. Le 31 mai, ils cassent et puis reconstitue la Commune, qui est donc sous contrôle du comité. Lorsqu'ils sont bientôt rejoint par le Département, le nombre de membres du Comité insurrectionnelle monte à 21. Ils demandent l'exclusion de 29 Girondins de l'Assemblée. Les Girondins ont la trouille et quittent l'Assemblée, la laissant aux Montagnards et à la Plaine. La Commune demande « un vaste programme de défense révolutionnaire et défenses sociales. »<sup>50</sup>, y compris une taxe sur les riches et un prix fixe pour le pain.

Le **2 juin 1793**, un dimanche, 8 000 sans-culottes armés de fusils et de canons entourent les Tuileries où la Convention a lieu. La Montagne exige l'arrestation d'une trentaine de chefs des Girondins. C'est la guerre, explique Jean bon Saint-André (un Montagnard et un pasteur protestant !) : "Il faut de grandes mesures révolutionnaires... lorsqu'il y a un grand mouvement, lorsque l'audace de l'aristocratie est portée à son comble, il faut avoir recours aux lois de la guerre ; cette mesure est sans doute terrible, mais elle est nécessaire; vainement vous en emploieriez d'autres..."<sup>51</sup> Lorsque la garde nationale sous Hanriot, un homme de Robespierre, empêche les députés d'entrer ou sortir de la Convention, ils comprennent que c'est fini. Les 29 Girondins sont destitués et arrêtés à leur domicile. C'est la fin de la Gironde<sup>52</sup>, « parce que, en un mot, ils négligèrent le salut public et qu'il s'enfermèrent dans une politique de classe au service de la seule bourgeoisie. »<sup>53</sup>

Comme le 14 juillet 1789 ou le 10 août 1792, c'est une irruption de violence par le peuple qui a changé la donne politique. Il y a surtout deux différences majeures entre l'insurrection du 10 août et celle du 2 juin :

- Le 2 juin, il n'y a pas eu d'effusion de sang.
- Le 2 juin, les sans-culottes se sont attaqués à la Convention même, posant donc un problème de conflit entre la révolution et la légalité établie, le parlementarisme.

Il est intéressant de rappeler des grands moments où le peuple occupe la scène politique (en plus du bruit de fond constant).

- Le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille ;
- Les 5 et 6 octobre 1789, la marche des femmes à Versailles ;
- Le 10 août 1792, l'attaque des Tuileries et la déchéance du roi ;
- Le 2 juin 1793, l'arrestation des Girondins de la Convention.

Ce sont des attaques contre les forces militaires, la royauté et l'Assemblée bourgeoise. Et maintenant, la Convention Girondine est finie, c'est dorénavant la Convention Montagnarde.

### **6.3. 1793 – la Convention Montagnarde**

Le 23 et 24 juin 1793, la Constitution est terminée et c'est libérale. Les élections sont simplifiées et tous les hommes peuvent voter. Il y a ni président ni roi, mais un conseil exécutif élu au second degré. Une éducation commune, pour tous et pas seulement pour les élites, est promise. Un article date le début de l'ère républicaine au 22 septembre 1792, l'an I de la République. L'historien Gérard Noiriel appelle cette Constitution « ...sans doute le plus représentatif de l'idéal des fondateurs de la

50 Mathiez, 405.

51 Cité par Mathiez, 407.

52 Pour un temps...

53 Mathiez, 409. Cette citation n'est que le dernier élément dans une longue liste d'erreurs des Girondins citée par Mathiez.

République. »<sup>54</sup> Elle reconnaît l'insurrection comme « le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs... »

Elle est approuvée par le peuple lors d'un referendum en août 1793. Mais elle n'entrera jamais en vigueur.

La bataille n'est que commencée. La Montagne ne profite pas assez vite de la nouvelle situation. Paris est fidèle à la révolution, mais des révoltes fédéralistes éclatent en Normandie et en Bretagne, dans le Midi (Marseille, Toulon, Toulouse, Bordeaux) et à Lyon – une soixantaine de départements en tout. Seul Robespierre semble comprendre l'état des choses. Il écrit, « Il faut que l'insurrection actuelle continue jusqu'à ce que les mesures nécessaires pour sauver la République aient été prises. Il faut que le peuple s'allie à la Convention et que la Convention se serve du peuple... Il faut leur procurer des armes, les colérer, les éclairer, il faut exalter l'enthousiasme républicain par tous les moyens possibles. »<sup>55</sup> La Montagne a compris et vote des lois qui facilitent l'accès aux terres confisquées des émigrés et abolissent tous les droits féodaux. Ce ne sont pas les paysans qui vont regretter la chute des Girondins.

Robespierre et d'autres sont de plus en plus convaincus que les problèmes du pays proviennent de l'ennemi intérieur, qu'il faut donc éliminer. Le 13 juin, il dit : « Que ces grands exemples anéantissent les séditions par la terreur qu'ils inspireront à tous les ennemis de la patrie. »<sup>56</sup> Même s'il ne parle jamais de Terreur avec un majuscule et semble préférer le mot « justice », le mot est lancé, ni pour la première ni la dernière fois.<sup>57</sup>

Le 10 juin 1793, on décide de vendre les biens confisqués aux émigrés par petites parcelles accessibles aux paysans.

Le 10 juillet 1793, un nouveau Comité de salut public est nommé qui inclut Couthon, Saint-Just et Jeanbon Saint-André, des Robespierriéristes. Ils envoient des représentants dans les villes contrôlées par les fédéralistes ou royalistes. Bientôt le Midi et Lyon seront reconquis, une partie des victoires due au Général Bonaparte.

Puis, le 13 juillet 1793, Marat est tué par Charlotte Corday. Celui qu'on appelle l'Ami du peuple était vraiment aimé à cause de sa solidarité avec eux. Et ils veulent leur vengeance contre ceux qui profitent de leur misère. En même temps, le Comité de salut public est convaincu que les révoltes fédéralistes et Girondines ne seront finies que lorsque tous les sympathisants des Girondins ou royalistes seront purgés du gouvernement – ou purgés tout court.

Le peuple demande vengeance, les Enragés demandent vengeance, la guerre en Vendée va mal, et il y a disette. Robespierre peste contre les ennemis intérieurs qui serait la source des problèmes. Il a le support du petit peuple, des sans-culottes et des militants des clubs. En un signal à tous ceux-ci, il accepte, malgré la maladie, d'entrer au Comité de salut public le 27 juillet 1793, un an jour pour jour avant sa mort. Il est presque sans doute le révolutionnaire le plus estimé par le peuple, le quart état. Mais il n'est pas le seul et il serait une erreur de faire de Robespierre le symbole ou le seul auteur de la Terreur, si Terreur il y a.

On a besoin de beaucoup plus d'hommes pour l'armée, donc le 23 août 1793 la Convention vote une levée en masse. Le Comité de salut public est contre et la mesure suscite des réactions négatives de la paysannerie. Maintenant tous les hommes français peuvent être appelés à l'armée.

54 Noiriel, 260.

55 Cité par Mathiez, 416.

56 Cité par Leuwers, 288.

57 Selon Wikipédia, la terreur peut être utilisée comme mode de gouvernement, « permettant au pouvoir en place de briser, à force de mesures extrêmes et d'effroi collectif, ceux qui lui résistent. » (Encyclopaedia Universalis)

Le 2 septembre, on apprend que des fédéralistes royalistes ont livré Toulon aux anglais. On craint que la patrie soit en danger. Le **5 septembre** 1793, un cortège de sans-culottes vient de l'Hôtel de ville et investit la Convention pour demander la création d'une armée révolutionnaire de 6 000 hommes pour contrôler la distribution des grains. La Convention débat la demande en présence des sans-culottes et accepte.<sup>58</sup> La peur est transformé en une demande du peuple qui est passé en loi, un bel exemple d'exercice de la souveraineté populaire.<sup>59</sup> La Convention accepte la création de l'armée aussi parce qu'ils ont peur de la violence du peuple. Mais c'est plus que la recherche d'équilibre entre la loi et la violence, c'est le transfert de cette violence vers l'état.<sup>60</sup> Certains historiens considèrent que c'est le début de **la Terreur**, la « mise en forme légale et administrative de l'intimidation des opposants à la Révolution française... »<sup>61</sup>.

Le 13 septembre, la Convention décrète que le Comité de salut public choisira les membres des autres comités, lui donnant la priorité parmi tous.

Robespierre intensifie son offensive contre les ennemis intérieurs en s'attaquant aux généraux aristocrates, aux administrateurs rebelles, aux écrivains ou la presse « perfides ».<sup>62</sup> Il veut des lois sur les subsistances. Il sait que « Le peuple a besoin de vengeance. »<sup>63</sup> Il pense que la clémence ne fera qu'encourager les ennemis. Il demande donc la création d'un Tribunal criminel extraordinaire capable de jugements rapides et expéditifs. On commence à l'appeler « l'Incorruptible ».

Le 17 septembre 1793, sous la poussée des hébertistes extrémistes, on passe la **loi des suspects**, qui élargie l'étendu de possibilités d'accusation d'ennemis et permet de les juger sans appel. Selon l'historien Gérard Noiriel, cette loi est nécessaire « ...pour éviter que le pays ne sombre dans un total chaos... ».<sup>64</sup> La loi donne un nouvel élan à ce qu'on a appelé depuis la Terreur. Tout est en place pour une dictature du Comité de salut public. Entre cette date et août 1794, à peu près un demi-million de personnes de toutes sortes vont être incarcérées. (On verra que moins que 2 000 finiront sous la guillotine.) Le 4 décembre est décrété le gouvernement révolutionnaire provisoire, mais « ...[l]a Convention nationale est le centre unique de l'impulsion du gouvernement. »<sup>65</sup>

Robespierre et le Comité arrivent à penser que l'ennemi extérieur est responsable de beaucoup de problèmes intérieurs. Ils soupçonnent plus spécifiquement le ministre anglais William Pitt.

Malgré ces actions, il y en a qui trouve que Robespierre ne fait pas assez, qu'il est trop mou, en particulier Hébert, membre des Cordeliers. Lui et ses amis s'en prennent à Robespierre. Danton se joint aux « **hébertistes** » dans l'espoir de se sauver de punition pour ses activités vénales. Il va demander une tête par jour. C'est lui aussi qui appelle la Terreur.

Des septembre 1793, ce que les historiens vont appeler le grand Comité de salut public est formé, qui sera en fonction jusqu'au 9 thermidor : Barère, Billaud-Varenne, Carnot, Lindet, Robespierre, Saint-Just, Collot d'Herbois, Couthon, Hérault de Séchelles (exécuté en avril 1794), Jeanbon Saint-André, Prieur de la Côte-d'Or, Prieur de la Marne. On va l'appeler souvent le comité Robespierre.

En essayant de développer de nouvelles technologies de guerre, le comité demande l'aide des

58 Le consensus des historiens indique qu'il n'est pas du tout question que la Terreur soit « mise à l'ordre du jour. »

59 Wahnich, 112

60 On pourrait aussi dire, l'appropriation de la violence par l'état.

61 C. Mazauric, « Terreur ». Soboul, 1020.

62 Dans e Contrat sociale, Rousseau propose et la censure et la religion officielle.

63 Cité par Leuwers, 291.

64 Noiriel, 265.

65 Martin 2018, 255.



chercheurs qu'ils installent au Château de Meudon, appelé Château de la République. Entre autres choses, on va y développer des dispositifs militaires comme des aérostats (ballons pour surveiller l'ennemi) ou la poudre au fulminate, qui permet des balles creuses, plus efficaces.

En plus, l'Assemblée finance un système qu'on appelle un télégraphe, qui emploie des dispositifs spéciales posés sur des tours pour transmettre de l'information de façon visuelle, l'appareil pouvant prendre 98 dispositions spécifiques. Ce système, inventé par des frères Chappe, servira sous Napoléon et au-delà, jusqu'à l'arrivée de l'autre télégraphe par courant électrique dans des fils,

Par l'an II (novembre 1793), il y a plus que six mille sociétés populaires et vingt-cinq mille comités de surveillance à travers la France. C'est eux qui contrôlent la mise en application des lois votées à Paris et les lois sur les suspects. Ce sont des mouvements politiques de masse tout à fait locales. Le Comité de salut public ne peut mettre en œuvre ses lois ou décrets que par eux. Le contrôle politique n'est donc pas si centralisé qu'on peut imaginer.<sup>66</sup>

Ne faisant plus confiance aux vieux généraux, le comité envoie des commissaires les contrôler. Les anciens seront remplacés par des jeunes issus des rangs, comme Jourdan, Kleber, Hoche, Marceau et Pichegru. Sous Lazare Carnot, le membre du Comité de salut public responsable des armées, la France commence à devenir victorieuse contre les ennemis extérieurs.<sup>67</sup>

Le 10 octobre 1793, la Convention décrète la suspension de la Constitution et l'extension du gouvernement provisoire jusqu'à la fin de la guerre. Ils ont peur que les élections laissent élire des agents de Pitt ou des royalistes. La Constitution attendra – longtemps. Ce sera un gouvernement fort et centralisé, capable de faire les choix nécessaires – un **gouvernement révolutionnaire** – qui saura prendre des mesures d'exception et d'urgence. Robespierre expliquera à la Convention le 25 décembre 1793 :

*« Le but du gouvernement constitutionnel est de conserver la République ; celui du gouvernement révolutionnaire est de la fonder. ... Le gouvernement révolutionnaire a besoin d'une activité extraordinaire précisément parce qu'il est en guerre. ... Le gouvernement révolutionnaire doit au bon citoyen toute la protection nationale ; il ne doit aux ennemis du Peuple que la mort. Ces notions suffisent pour expliquer l'origine et la nature des lois que nous appelons révolutionnaires... »<sup>68</sup>*

A la mi-octobre, après son procès, on exécute finalement la reine Marie-Antoinette. Après, c'est le tour de 21 Girondins. On adopte la proposition de Robespierre qu'on peut arrêter un procès après seulement trois jours si le juré se déclare convaincu, ce qui simplifie le procès des Girondins. La loi d'accélération des jugements va augmenter la fréquence des exécutions.

Le 30 octobre 1793, la Convention fait preuve d'une misogynie parfaite en interdisant toutes les associations de femmes. La reine, Lucile Desmoulins et Madame Roland étant déjà exécutées, cette loi vise en particulier la Société des républicaines révolutionnaires de Pauline Léon et Claire Lacombe.<sup>69</sup> Le 3 novembre, on envoie à la guillotine Olympe de Gouges, auteure de la **Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne**. Jacques Roux a déjà été arrêté en septembre et s'est donné la mort plutôt que de passer par la guillotine. Après ces exécutions, l'aile la plus à gauche du mouvement populaire est anéantie, à part les sans-culottes.

66 Noiriel, 262.

67 Guillemin prétend que le mérite n'est pas dû à Carnot, mais au « groupe robespierriste ». Guillemin, 190.

68 Cité partout. Par exemple, Wahnich, 114. Ou « *Terreur* », Wikipedia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Terreur\\_%28R%C3%A9volution\\_fran%C3%A7aise%29](https://fr.wikipedia.org/wiki/Terreur_%28R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise%29).

69 Wikipedia, Société des républicaines révolutionnaires. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9\\_des\\_r%C3%A9publicaines\\_r%C3%A9volutionnaires#Dissolution\\_des\\_soci%C3%A9t%C3%A9s\\_de\\_femmes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_des_r%C3%A9publicaines_r%C3%A9volutionnaires#Dissolution_des_soci%C3%A9t%C3%A9s_de_femmes).

Les choses vont mieux militairement. Aux victoires de Dunkerque et de Maubeuge sont rajoutés la récupération de Lyon, Mans et Toulon. Mais à des prix énormes en termes d'hommes exécutés.

Fait intéressant, le Comité de salut public est obligé de faire payer des primes aux travailleurs dans le privé pour les indemniser contre les meilleurs salaires payés dans le public !

Les Montagnards sont toujours opposés à la décentralisation de la Constitution. Pour lutter contre, le Comité de salut public décide le décembre 1793 d'installer un agent national dans chaque département, des proconsuls. Hélas, certains vont faire des atrocités à faire pâlir tout ce qui les a précédé.

Pour démontrer qu'ils veulent restreindre les extrémistes, en décembre le Comité fait arrêter Cloots, du côté hébertiste, et Fabre d'Eglantine, du côté indulgent, qui est en plus incriminé dans l'affaire de la Compagnie des Indes.

## 7. 1794 – la chute des Montagnards

Nous sommes maintenant à l'année 1794. Les choses vont aller plus vite, donc le suspens monte !

Regardons les organes du gouvernement révolutionnaire.<sup>70</sup>

- La Convention a tous les pouvoirs. Pour remplacer le roi, il existe un conseil exécutif provisoire, qui inclut Danton, mais qui est composé surtout d'administrateurs.
- Nous connaissons déjà le Comité de salut public, qui s'occupe de la politique et de la guerre.
- Au même niveau, le Comité de sûreté générale, composé surtout des copains de Danton, décide qui sera envoyé à la guillotine. Certains historiens l'ont donc vu comme le ministère de la Terreur.
- Le Comité des finances est contrôlé par Cambon, qui s'est enrichi par ses achats des biens confisqués et qui fait tout pour avantager les riches.

Il ne faut pas oublier que, à côté de ces groupes, se trouve la Commune (révolutionnaire) de Paris.

Comprenant qu'il est urgent de faire une politique plus sociale afin de ramollir la violence à peine calmée des masses, Saint-Just, au nom du Comité, lance une nouvelle phase de la Révolution. Le 8 ventôse an II (26 février 1794) il fait un discours où il déclare que les ennemis de la République n'ont pas le droit à la propriété. Il propose un programme pour déposséder ces ennemis et pour redistribuer leurs biens aux pauvres, ainsi évitant qu'ils soient récupérés par les riches, comme cela a été le cas pour les biens du clergé. C'est une révolution sociale dont ses ennemis ne veulent point entendre parler. Le 13 ventôse, il réclame des listes des patriotes indigents et des détenus pour cause politique. On a déjà saisi les biens du clergé et des émigrés, maintenant on s'attaque à tous les ennemis de la République. La mise en place de ces **décrets de ventôse** n'aura que démarré lorsque Robespierre et Saint-Just tomberont – et les Montagnards avec.<sup>71</sup>

Le 24 février 1794, l'esclavage est aboli.

Certains proconsuls font des horreurs. A Lyon, Fouché fait exécuter des gens par canon sur la Place des Terreaux ! A Nantes, Carrier fait tuer les gens par noyades en masse et d'une façon particulièrement répugnante. A Bordeaux, Tallien, qui plus tard va accuser Robespierre de tous les crimes afin de sauver sa propre vie, utilise la menace d'exécution pour extorquer de l'argent des accusés. Évidemment, ces pratiques nuisent à l'image du gouvernement.

Profitant de l'explosion des prix d'aliments suite au décret d'un prix maximum, Hébert et ses amis attaquent (verbalement, mais violemment) le Comité de salut public. Le 14 mars, quand l'insurrection

70 Guillemin, 195 à 196.

71 Mathiez, 546-550.

des hébertistes paraît proche, Hébert et quelques amis sont arrêtés et seront exécutés dix jours plus tard.

Après, c'est le tour de Danton, qui n'a pas hésité à retourner sa veste selon ce qui semble être de son avantage. Cette fois, lui et des amis des Cordeliers comme Desmoulins, appelés **les Indulgents**, questionnent l'utilité de la Terreur. Lorsque Danton s'attaque au Comité (encore verbalement, mais violemment), c'est la limite. On sait assez ses manigances vénales pour l'arrêter et juger. Il est exécuté à son tour le 5 avril 1794 (17 germinal An II). Son adjoint Camille Desmoulins, ami d'enfance et ami tout court de Robespierre, est guillotiné le jour après avec d'autres dantonistes.<sup>72</sup> Une semaine plus tard, Lucille Desmoulins et la femme d'Hébert vont rejoindre leurs maris.<sup>73</sup>

Après l'exécution des factions, hébertistes et dantonistes, les Comités règnent seul sur la France. La Convention a trop peur d'être arrêté aussi, puisque n'importe qui a fait quelque chose qui pourrait l'incriminer – même les membres des comités. Les délégués du gouvernement forment une bureaucratie obéissante, tellement efficace et effrayante que Bonaparte va la copier. C'est une dictature gouvernementale. Mais c'est une dictature délicate, entourée d'ennemis effrayés, que Saint-Juste qualifie de « révolution glacée ».

Le nombre d'exécutions s'accroît. D'après Robespierre, la terreur est le « despotisme de la liberté » et il doit stimuler la vertu républicaine. La répression contre ceux qui sont perçus comme ennemis de la Révolution s'intensifie. Le Comité de salut public doit lutter contre des problèmes économiques comme les prix, les maximum, l'emploi, l'inflation, le commerce international ... et ces foutus assignats. Les difficultés sont nombreuses et complexes et les solutions difficiles à trouver et à mettre en œuvre. Tous ces problèmes sont des sources de mécontentement pour les français.

Il y a des problèmes liés aux cultes. Robespierre est toujours grand amateur de Rousseau et il se croit religieux sinon catholique. Cela l'amène à mettre en place la Fête de l'Être suprême et de la Nature le 8 juin 1794, le 20 prairial et la Pentecôte.<sup>74</sup> Il y parle de sa notion de **vertu**, de mettre sa vie au service des gens, de faire de la politique un service, de se dédier à une idée exaltante. Mais certains des assistants en rigole pas mal. Néanmoins, pour Robespierre, c'est la glorification de son projet d'anoblissement de l'homme. C'est aussi pour lui le début de la chute, et il le reconnaît. Ses ennemis n'ont rien perdu de leur haine.

Le 26 juin 1794 (8 messidor an II), l'armée française sous le général Jourdan remporte une victoire décisive à Fleurus, en Belgique, contre les coalisés, l'Angleterre, le Saint Empire et Hanovre. Maintenant on fait bien payer par les pays envahis une contribution pour le financement de la guerre, car, dit Carnot, « Nous devons vivre aux dépens de l'ennemi... ». Le Comité veut bien que la guerre se finance par elle-même, mais il n'a aucune envie d'annexer les pays occupés, surtout ceux qui ont une langue ou une culture différente.

Le Comité de salut public commence à s'emparer des compétences du Comité de sûreté générale, par la loi du 27 germinal (16 avril 1794) lui permettant de rechercher et arrêter les conjurés. Le Comité de salut public est perçu de plus en plus comme identique à Robespierre, qui est sans indulgence pour les défauts de vertu. Il a donc des ennemis au Comité et à l'Assemblée, mais ils restent cachés par peur. Deux tentatives d'assassinat contre Robespierre ont provoqué la remarque que le Comité est bien plus que juste un seul homme, Robespierre.

Il y a des dissensions dans les rangs même du Comité de salut public. Vers le 20 avril, Saint-Just accuse Carnot d'exercer la dictature de la guerre et la protection des aristocrates. Carnot l'accuse à son tour d'être, avec Robespierre, des « dictateurs ridicules ! »<sup>75</sup> Peu après, Robespierre s'absente du

72 Qu'est-ce cela a dû coûter à Robespierre.

73 Pourquoi les femmes ?

74 Est-ce un hasard ?

75 Mathiez, 602.

Comité pendant plusieurs semaines. Il est malade, mais de quoi ? Pendant son absence, ses ennemis rallient la Convention contre lui.

Il y a des tentatives d'assassinat contre Collot d'Herbois et Robespierre. Ces événements sont sans doute exagérés, mais les Jacobins les prennent au sérieux. La **loi du 22 prairial** an II (10 juin 1794), proposée par Couthon et Robespierre, réorganise le Tribunal Révolutionnaire et fusionne les processus d'accusation et de jugement, ainsi privant les accusés des droits de défense ou de recours. La séance où la loi est discutée et votée est houleuse et laisse des rancunes des deux cotés. Les Conventionnels craignent que la loi sera utilisée contre eux, qu'elle sera un couteau à double tranchant. Son décret marque le début de ce qu'on a depuis appelé la **grande Terreur**. Pendant les six semaines suivant son passage et jusqu'au 8 thermidor, 1 376 condamnations à mort seront ordonnées, à comparer avec 1 231 pendant les quatorze mois précédents.<sup>76</sup> On tue les prêtres ainsi que les athées ! Cette « orgie de meurtres »<sup>77</sup> provoque le dégoût du public. Ses ennemis n'hésitent pas à accuser Robespierre d'en être le responsable, ce qu'ils ont de toute façon prévu de faire. Ils l'accusent aussi d'être responsable de tous les problèmes, économiques, militaires ou autres, et d'être un dictateur.

De son côté, le peuple ne comprend pas que les héros de hier sont les guillotins d'aujourd'hui. Même des sans-culottes sont guillotins. Les problèmes économiques continuent et le marché noir s'installe. Les plus optimistes lancent des banquets républicains pour restaurer les relations entre les différents groupes. Le peuple ne supporte donc plus Robespierre, qui s'approche donc de sa fin. Il y a des conflits au sein même des Jacobins. Carnot et Saint-Just se disputent de la façon de mener la guerre, le premier étant pour la conquête, le second uniquement pour la défense.

Le 8 thermidor (26 juillet 1794), Robespierre revient à l'Assemblée pour ce qui sera son dernier discours. Il se défend d'être un dictateur et accuse ceux qui ont comploté contre lui et le Comité de salut public d'être les vrais ennemis de la République. Il insiste que les comités sont infectés par des ennemis et appelle à leur purification. Mais il n'offre que quelques noms. Tout le monde sait de qui il parle et ils ont peur pour eux-mêmes.

Le lendemain, lorsque Saint-Just commence un deuxième réquisitoire contre les comploteurs, il est interrompu et interdit de continuer. Des accusations de dictature sont faites, arrivant principalement des députés de la Montagne ! Robespierre les défie : « je demande qu'on m'envoie à la mort. » Son jeune frère Augustin demande le même, ainsi que Couthon, Saint-Just et Lebas. Ils sont arrêtés et déclarés hors la loi, donc coupable

La Commune et certaines sections de Paris se soulèvent pour tenter de les sauver. Des supporters des députés arrêtés les livrent et ils vont se retrouver à l'Hôtel de Ville, protégés par les troupes de la Commune. Mais tout le monde se fatigue et vers 2 heures du matin, les troupes de la Convention attaquent et gagnent. Cette insurrection populaire est ratée.

Le jour même, ils sont tous guillotins. C'est le 27 juillet 1794, le **9 thermidor de l'an II**. Le 11 thermidor, 71 membres de la Commune de Paris sont guillotins. En tout, 106 personnes sont exécutées dans la semaine suivant le 8 thermidor, des robespierristes et des membres de la Commune. La guillotine et la loi du 22 prairial, les outils de la Terreur, sont réquisitionnées pour mettre fin à ... la Terreur (en principe). La Révolution est finie. Les bourgeois, les propriétaires ont gagné.

Pendant la période de la Terreur, de l'ordre de 100 000 personnes sont tuées en France, surtout en Vendée et dans le sud révolté. Seulement (si on peut le dire) de l'ordre de 17 000 sont guillotins.<sup>78</sup>

76 C. Mazauric, « Terreur ». Soboul, 1022.

77 Mathiez, 605.

78 Wikipédia, « Terreur (révolution française) », [https://fr.wikipedia.org/wiki/Terreur\\_%28R%C3%A9volution\\_fran%C3%A7aise%29#Bilan\\_humain](https://fr.wikipedia.org/wiki/Terreur_%28R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise%29#Bilan_humain). Soboul, 1023. Le nombre de guillotins vient de Soboul ; 1023, qui cite D. Greer, *The incidence of the Terror during the French Revolution, a statistical study*,

Mais beaucoup sont envoyés à leurs morts par d'autres personnes que le seul Robespierre. Pour nier leur responsabilité, des thermidoriens comme Tallien déclenchent un processus de propagande visant à rendre Robespierre et ses collègues les seuls responsables de ce qu'on appelle maintenant la Terreur. C'est un succès au-delà de leurs attentes puisqu'on continue même à nos jours de considérer Robespierre comme un monstre, un mot popularisé après thermidor.

## 8. 1795 et après : Le Directoire

La Convention est entre les mains des bourgeois et ils ont une trouille terrible des classes populaires et de la gauche. On essaie d'anéantir les révoltes du peuple et fait la chasse aux Montagnards par des moyens plus ou moins judiciaires. Mais en se concentrant sur eux, on néglige l'autre menace – les royalistes. Les mesures qu'il vont prendre contre eux seront moins légales et beaucoup plus improvisés.

Le 14 thermidor (2 août 1794), la loi de prairial est abrogée. Peu après, les détenus qui ne sont pas en prison à cause de la loi des suspects sont libérés – principalement des aristocrates. Le 14 fructidor (le 31 août), on essaie de supprimer la vie politique à Paris, toujours craint par la Convention, en supprimant la municipalité et en passant son administration à des commissions de la Convention.

A la Convention, on parle de Robespierre comme tyran. Il reste le club des Jacobins, mais ils doivent éjecter tous les anciens qui ont soutenu Robespierre. Même cela ne les permet pas d'être accepté par la Convention. Le 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794), la Convention interdit toute opinion unifiée émanant d'un groupe qui est opposée au pouvoir. C'est évident contre qui cette interdiction est visée. Après avoir souffert des attaques verbales et physiques, le club des Jacobins est fermé le 12 brumaire an III (12 novembre 1794).

Puis, le 18 frimaire an III (8 décembre 1794), 73 Girondins exclus reviennent, comme si la Révolution du 2 juin n'avait pas eu lieu.

Il y a plus. On revient sur les décrets de ventôse, qui auraient distribué les biens confisqués des riches aux pauvres, et on abolit les maximum. C'est le retour en force du libéralisme économique. Marat est « dé-panthéonisé ». Les procès de Carrier et quelques autres commissaires qui ont commis des atrocités servent à discréditer tous les Jacobins.

Il ne manque qu'une contre-Terreur et cela arrive avec la **Terreur blanche**, le blanc étant la couleur des royalistes.<sup>79</sup> Des espèces de milices royalistes massacrent les Jacobins qui se trouvent en prison, particulièrement à Lyon et dans toute la vallée du Rhône. Des muscadins, royalistes qui affectent une mise recherchée et dont le parfum préféré est le musc, s'attaquent aux femmes du peuple. Par la suite, un nombre de Montagnards sont expulsés ou arrêtés.

Des aristocrates sortis de prison ou revenus de l'étranger se lancent dans une folle poursuite de plaisir. Les Merveilleuses et les Incroyables portent des costumes ... incroyables d'extravagance. Mais le peuple parisien est dans la misère, souffrant de chômage et de faim.

Des gens du peuple se réunissent clandestinement. Ils veulent l'application de la Constitution de 1793 et la fin de la disette. Le 12 germinal an III (1 avril 1795), le peuple viennent occuper la Convention – paisiblement. Après une courte discussion, ils sont éjectés par la garde nationale des sections bourgeoises.

Il y a d'autres émeutes le 1<sup>er</sup> prairial (20 mai 1795) qui sont supprimées par l'armée, qui devient une arme de l'Assemblée. Cette fois, on récupère les armes des parisiens qui sont considérés comme dangereux.

On saisit l'occasion pour arrêter encore des Montagnards. Six Montagnards emprisonnés sont  
Cambridge, 1935.

79 Le terme terreur blanche a son origine seulement au 20ème siècle et la Révolution russe.

condamnés à mort. Un d'eux a un couteau et ils essayent de se suicider l'un après l'autre, mais seulement trois y arrivent. C'est la dernière insurrection de ces **martyres de prairial**.<sup>80</sup>

Finalement, le 22 août 1795, on sort la nouvelle Constitution de l'an II. Elle prévoit un législatif de deux chambres élues au suffrage censitaire. A peu près 200 000 citoyens élisent des électeurs parmi 30 000 personnes riches. L'exécutif est un Directoire de cinq personnes qui sont logés dans un palais et portent des costumes « folkloriques » colorés. Ils sont choisis par le législatif qui dispose donc du vrai pouvoir. Il n'y a pas de droit de pétition, qui ne laisse au peuple aucune voix pour s'adresser au gouvernement.<sup>81</sup> Thomas Payne, anglais et déjà héros de la Révolution américaine, est le seul député à lever la voix contre l'acte de faire de la citoyenneté une fonction du revenu.

La période du Directoire, ou des Directoires, est loin d'être une fleuve tranquille.

Craignant un retour des royalistes, la Convention déclare que deux tiers des élus lors des premières élections doivent venir de la Convention courante. Sans surprise, les royalistes font insurrection, mais ceci est réprimé avec force par l'armée sous ... Bonaparte. Peu importe, les royalistes se feront élire plus tard, au point où, le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), il y aura un coup d'état contre leur majorité et l'instauration d'un pouvoir dictatorial. Ce second Directoire nomme tous les postes électifs et dirige avec l'armée comme outil. Les partisans de Gracchus Babeuf, qui réclament une vraie égalité, prévoient une insurrection, mais Babeuf est arrêté et exécuté en mai 1796. Suite à chacune de deux victoires électorales des néo-Jacobins, il y a de nouveaux coups d'état, en 1798 et 1799. Le gouvernement n'est maintenu que par l'armée. C'est à ce moment que le Général Bonaparte revient d'Égypte parce qu'il estime que la France est prête pour un coup de force. Il a raison.

Il y aura d'autres Révolutions :

- La prochaine Révolution sera en juillet 1830, mais ce n'est pas la même chose, puisqu'il va finir par la monarchie de Louis-Philippe d'Orléans.
- La troisième en 1848 établira la II<sup>e</sup> République, qui sera remplacée par le second empire en 1852.

Et la quatrième ?

## 9. Questions et réflexions

On peut se poser des questions :

- Pourquoi, le 11 juillet 1789, est-ce que le peuple est contre le renvoi de Necker par le roi ? Necker est le support des aristocrates, donc opposé aux intérêts du peuple.
- Pourquoi, pendant ce qu'on appelle la Terreur, a-t-on tué toutes ces femmes ? La reine n'était plus en mesure de nuire à la Révolution, mais c'est vrai qu'elle l'a trahi. Mais Madame Roland et Lucile Desmoulins ? Et Olympe de Gouges ? Les femmes avaient le droit d'être guillotines, mais pas de voter !
- Juste exactement où est la Révolution ? Dans l'action du Tiers état lorsqu'il agit tout seul sans les deux autres ordres ? Dans les émeutes contre la disette et les droits féodaux, qui forment un fond quasi-constant à la période ? Dans les explosions de violence comme le 14 juillet 1789 ou le 10 août 1792 (la prise des Tuileries et la déchéance du roi) ? Dans les scènes de moindre violence comme le 2 juin 1793 (l'arrestation des Girondins) ? Dans les exécutions comme celles du roi, de Danton ou de Robespierre ? Où ... ?
- La société française est divisée par la violence passée, pour laquelle le besoin de vengeance du peuple est devenu inéluctable. La recherche de justice est donc synonyme de vengeance

80 Cette histoire est contestée et il y en a d'autres versions.

81 C'est pire que l'UE aujourd'hui.

publique. C'est en tâtant, en cherchant, que le gouvernement central, en l'occurrence l'Assemblée, essaie de trouver ou d'inventer un système de mesures d'exception provisoires qui permettra de récupérer la violence afin d'opérer deux actions en même temps : la sauvegarde de la Nation (la République) et la vengeance publique.<sup>82</sup> Ça les amènera à basculer entre deux extrêmes, au moins en principe, qu'ils appellent vertu et terreur.

Encore une petite – et belle – histoire. C'est pendant la Révolution, en février 1791, qu'une commission est nommée (Borda, Condorcet, Laplace, Lagrange et Monge) pour trouver une base d'unité de mesure de distance qui ne soit pas arbitraire. Il paraît que c'était demandé dans des cahiers de doléances. Un peu plus qu'un mois après, le mètre est né. Avec ça, on peut procéder au système métrique décimal, qui est institué le 18 germinal an III (7 avril 1795) avec le mètre, le litre et le gramme que nous connaissons et aimons tous (sauf dans quelques pays retardés).<sup>83</sup>

## 10. Annexe : Le calendrier républicain

Le calendrier républicain démarre le 22 septembre 1792. Il est composé de 12 mois de 30 jours, suivi de cinq jours de fête appelés les **sans-culottides**. Tous les quatre ans à partir de l'an III, on rajoute un jour. Ayant été voté en 1793, le calendrier n'entre en usage qu'en l'an II. Les noms des mois sont en rapport aux activités du mois et sont plutôt sympathiques. Le calendrier révolutionnaire n'est pas instauré uniquement pour adopter le système métrique. Cela facilite aussi la déchristianisation voulue par Hébert et ses associés.<sup>84</sup>

<b>vendémiaire</b>	<b>brumaire</b>	<b>frimaire</b>	<b>nivôse</b>	<b>pluviôse</b>	<b>ventôse</b>
1 : 22 sep.	1 : 22 oct	1 : 21 nov	1 . 21 déc	1 . 20 janv	1 . 19 févr
10 : 1 oct	11 : 1 no.	11 : 1 déc	12 : 1 janv	13 : 1 févr	11 . 1 mars
20 : 11 oct	20 : 10 nov	20 : 1. déc	20 : 9 janv	20 : . févr	20 . 10 mars
30 : 21 oct	30 : 20 nov	30 : 2. déc	30 . 19 janv	30 : 1. févr	30 . 20 mars
<b>germinal</b>	<b>floréal</b>	<b>prairial</b>	<b>messidor</b>	<b>thermidor</b>	<b>fructidor</b>
1 : 21 mars	1 . 20 avril	1 . 20 mai	1 . 19 juin	1 : 19 juillet	1 . 18 août
12 : 1 avril	12 . 1 mai	13 : 1 juin	13 : 1 juillet	14 : 1 août	15 . 1 sep
20 : 9 avril	20 . 9 mai	20 : . juin	20 : . juillet	20 . 7 août	20 . 6 sep
30 : 19 avril	30 : 19 mai	30 : 18 juin	30 : 18 juillet	30 : 17 août	30 : 16 sep

Les années III, VII et XI ajoutent un jour à la fin, le jour de la Révolution.

Les dix jours supplémentaires, les sans-culottides, sont :

82 D'après Wahnich, 99.

83 Histoire de la mesure. <http://www.metrologie-francaise.fr/fr/histoire/histoire-mesure.asp>.

84 La table est inspirée (voir copiée) par celle de Mathiez, 629.

- jour de la vertu (17 septembre, ou 16 septembre lors d'une année bissextile)
- jour du génie (18 septembre, ou 17 septembre lors d'une année bissextile)
- jour du travail (19 septembre, ou 18 septembre lors d'une année bissextile)
- jour de l'opinion (20 septembre, ou 19 septembre lors d'une année bissextile)
- jour des récompenses (21 septembre, ou 20 septembre lors d'une année bissextile)
- jour de la révolution (21 septembre, uniquement utilisé lors des années bissextiles)

Chaque mois est divisé en décades ou semaines de dix jours aux noms suivants : Primidi, Duodi, Tridi, Quartidi, Quintidi, Sextidi, Septidi, Octidi, Nonidi et Décadi.<sup>85</sup>

Pour la petite histoire, le calendrier est conçu par une commission dont le rapporteur est Gilbert Romme. Romme est un des martyres de prairial. Les noms des mois et jours sont proposés par Fabre d'Eglantine, avec l'aide du jardinier du Jardin des Plantes. Fabre est parfois poète et se trouve (très) impliqué dans l'affaire de la Compagnie des Indes. Il meurt sous la guillotine. Leur œuvre les a survécu.

## 11. Bibliographie

Guillemin, Henri. *1789-1792, 1792-1794, les deux Révolutions françaises*. Paris : Utovie, 2013.

Julaud, Jean-Joseph. *L'histoire de France de 1789 à nos jours pour les nuls*. Paris : First, 2006.

Leuwers, Hervé. *Robespierre*. Paris : Librairie Arthème Fayard, 2014.

Martin, Jean-Clement. *Robespierre : La fabrication d'un monstre*. Paris : Perrin, 2018. Kindle.

Mathiez, Albert. *La révolution française*. Paris : Bartilla, 2012.

Noiriel, Gérard. *Une histoire populaire de la France*. Marseille : Agone, 2018.

Soboul, Albert. *Dictionnaire historique de la Révolution française*. Paris : Presses universitaires de France. 1989.

Vouvelle, Michel. *La révolution française expliquée à ma petite-fille*. Paris : Seuil, 20016

Wahnich, Sophie. *La révolution française : un événement de la raison sensible, 1787-1799*. Paris : Hachette, 2012.

Wikipédia : « La révolution française » et d'autres articles. <https://fr.wikipedia.org>.

85 Autant que je trouve les noms des mois plutôt sympathiques, je ne peux pas dire la même pour les noms des jours.